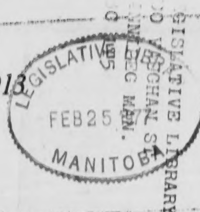
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

Vol. 64 No 45 SAINT-BONIFACE, JEUDI 24 FÉVRIER 1977

L'AFFAIRE DU PRÉCIEUX-SANG. Page 2, l'éditorial: "La pagaille" - Page 2, lettre - Page 3, tribune libre: "Pourquoi tergiversez-vous, monsieur le président Stangl?" - Page 7, Le Bulletin des E.F.M.: "Intrigues, Machinations" - Etc.

UNE SORTIE DU TUNNEL EST POSSIBLE

L'affaire de l'école du Précieux-Sang devrait entrer dans sa phase finale et pouvoir déboucher sur une solution d'ici un mois. Le président de la commission scolaire de Norwood, M. Stangl a en effet annoncé, voici quelque temps déjà, qu'une décision sera prise par les commissaires avant le 22 mars et qu'elle sera communiquée au public à cette date. La commission scolaire tient actuellement des réunions d'étude à ce propos.

La semaine dernière, les professeurs de l'école du Précieux-Sang déposaient, unanimes, un mémoire auprès de la commission scolaire rappelant dans les grandes lignes leurs recommandations faites en avril 1976: à savoir, la transformation de l'école du Précieux-Sang en école française, par le biais d'un programme entièrement français.

Au cours d'une réunion publique, l'Association de l'Ecole du Précieux-Sang, qui représente les parents, les élèves et les professeurs de cet établissement, a fait connaître sa position aux commissaires scolaires. Elle soutient fortement l'argumentation et le choix des professeurs. Son exécutif est également la seule *structure démocratiquement élue et donc officiellement représentative des parents.* Elle s'indignait de n'avoir jamais été consultée dans cette affaire jusqu'à présent.

Tous les éléments semblent donc maintenant réunis, tout comme ils l'étaient déjà l'année dernière, pour que la commission scolaire puisse définir rapidement quels devront être à l'avenir les programmes de l'école du Précieux-Sang.

[*Voir, p.6: "DES BUTS, DES MOYENS, UNE DECISION"*]



Ti-Jean Carignan au Festival du Voyageur. (Photo Hubert Pantel)

Éditorial

LA PAGAILLE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un groupe de "parents de l'école Provencher" vient d'adresser à la Division scolaire de Saint-Boniface une demande de retirer les enfants de la maternelle de l'école française Taché et de les envoyer à Provencher afin qu'ils soient inscrits au programme "B", c'est-à-dire à l'école mixte, c'est-à-dire à l'école anglaise. Voilà. Pendant des décennies, les Canadiens Français du Manitoba ont lutté, bataillé, trimé dur — et sans subventions, sans octrois — pour conserver leur culture et leur langue. Aujourd'hui, alors qu'ils ont tous les moyens de durer, de s'épanouir, ils refusent l'école française, seul moyen, ici, de produire des bilingues véritables. Car, et ceci est une répétition, il n'y a qu'une façon de posséder une ou des langues secondes : c'est de posséder d'abord, et solidement, sa langue maternelle. Nous avons sous les yeux le résultat de l'école mixte. Les élèves du Collège non seulement parlent anglais dans les corridors de l'institution, mais ont toutes les misères au monde à comprendre leurs professeurs et se questionnent entre eux en classe en anglais pour essayer de tirer quelque chose de l'enseignement. Résultat de l'école mixte. Il va falloir laisser tomber quelques générations, nous déclarait un pédagogue l'autre jour, et miser sur l'école française pour celles qui suivent.

L'école française? Des parents canadiens-français luttent présentement CONTRE L'ÉCOLE FRANÇAISE. Phénomène aberrant. L'étranger qui observe la situation n'en croit ni ses yeux ni ses oreilles. Excellent terrain d'observation pour l'anthropologue.

On se rappelle la bataille pour l'école française de Saint-Norbert. Or voici que la pagaille reprend dans la Division Seine. Cette fois, la chicane éclate sur la question de trouver un nom à la nouvelle école.

Au centre de l'actualité, dans le domaine de l'éducation, la situation à l'école du Précieux-Sang, de la Division scolaire de Norwood. La lutte fait rage, l'astuce, la manipulation, le grenouillage, les "études", les contre-études, les rapports, volent dans toutes les directions. Les "B" veulent l'anglais à tout prix.

Il n'y a quand même pas de mystère là-dedans. Mais il faudrait que l'on mette de côté la "politique", que des décisions soient prises. A observer la situation dans le cas de l'école du Précieux-Sang, on se rend compte que les Canadiens Français sont les dindons de la farce, que des gens en place jouissent et se tapent dans les mains à la vue de la dissension, des discordes qui existent chez les descendants de Français qui persistent à s'entre-déchirer. La tactique qui consiste à diviser pour régner est vieille comme le monde. . .

Personne n'oblige ni n'empêche les Canadiens Français à demeurer français ou à devenir anglais. Les choix sont à faire, et sans contrainte. Les parents ont à se fixer des objectifs en ce qui touche l'éducation de leurs enfants : a) En faire des Anglos; 2) En faire des Franco-Manitobains qui, pour se donner bonne conscience, retiendront une certaine forme de français, affaire de folklore; c) En faire des citoyens franchement bilingues, c'est-à-dire des citoyens de culture et d'éducation françaises, parfaitement à l'aise en anglais.

La situation s'est gâtée au Précieux-Sang. L'affaire traîne, les initiatives, les décisions ne viennent pas. Est-ce voulu? Serait-ce là une tactique de commissaires dont les commettants sont aux deux tiers anglophones? Il y aura à l'automne des élections pour élire des commissaires. . .

La seule structure démocratiquement constituée, représentative des parents, des enseignants et des élèves du Précieux-Sang, est L'Association du Précieux-Sang, qui réclame l'école française.

Les parents canadiens-français ont à faire un choix. Les commissaires doivent mettre de côté la "politique", leurs ambitions personnelles. Que l'on donne l'école française à ceux qui veulent pour leurs enfants une éducation française; que l'on donne aux autres l'école anglaise ou mixte ou "B", appelez-la comme vous voulez, attendu que les deux groupes de parents qui disent avoir le même objectif — le bilinguisme pour leurs enfants — croient pouvoir l'atteindre par des voies différentes.

Jean-Jacques Le François

Lettres à *LA LIBERTÉ*

Lettre ouverte à M. Adélard Gendron

En réponse à votre article paru dans La Liberté du 17 février dernier, lequel commençait par: "La vérité et toute la vérité", permettez-moi de vous demander sur quel critère vous vous basez pour vous arroger le titre de défenseur des droits des francophones. Après avoir lu votre article, permettez-moi de douter de votre sincérité, vous me semblez plutôt acharné à vouloir détruire et discréditer tout ce que peut représenter nos organismes franco-manitobains ainsi que de vouloir salir par vos accusations mensongères toute personne qui ne pense pas comme vous en matière d'éducation française au Manitoba. Je ne veux cependant pas m'attarder sur ces bagatelles, car ce n'est pas à se lancer des injures de part et d'autre que l'on résoudra le problème complexe de l'éducation française au Manitoba.

Essayons d'analyser d'une façon logique vos propos:
— D'abord le document intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises au Manitoba" a été préparé par le Bureau de l'Education française (BEF) à la demande du Comité Consultatif de Langue Française, comité qui relève directement du Ministère de l'Education. Ce document fut accepté d'une façon unanime par tous les organismes franco-manitobains: La Société Franco-Manitobaine; l'Association des Commissaires de langue française; le Centre Culturel Franco-Manitobain; les Educateurs Franco-Manitobains; le Collège de Saint-Boniface. Au début de 1976, le comité exhorta le Ministre de l'Education d'appuyer les recommandations de ce rapport. Le Ministre de l'Education doit émettre très prochainement sa politique vis-à-vis l'Education française au Manitoba. Donc, avant de déclarer (au nom de la vérité?) que le document du BEF est "mort", attendons de voir ce que la recommandation du Ministre apportera. En plus, la MTS (Manitoba Teachers' Society) a recommandé l'adoption de ce document.

En bref, contrairement à ce que vous insinuez, le document du BEF ne force personne à prendre le programme français, il donne simplement les modalités nécessaires à suivre pour obtenir des gens compétents en français et en anglais. Nul doute que votre programme 50-50 aurait satisfait votre groupe, mais, selon les experts d'un bout à l'autre du pays, un tel programme ne peut que mener à l'assimilation totale.

Votre raisonnement me laisse complètement perplexe lorsque vous citez le rapport Symons pour appuyer vos revendications. Je me demande si vous l'avez réellement lu ce rapport, ou si vous avez simplement jeté les yeux sur un paragraphe qui semblait au premier abord favoriser vos vues. Il serait peut-être sage que vous lisiez le rapport en entier, car vous serez bien obligé d'admettre que le Rapport Symons, loin de recommander des "écoles bilingues telles que vous les préconisez" conclût que de telles écoles conduisent inévitablement à l'assimilation sûre et certaine.

Vous ne faites aucune mention dans votre article du document préparé par le corps professoral du Précieux-Sang. Après une période d'étude de deux ans, les professeurs recommandaient à la Division Scolaire d'implanter l'Ecole française, c'est-à-dire où tous les sujets seraient enseignés en français à l'exception d'un bon cours anglais, ceci dans le but de former des bilingues. Vous semblez oublier que cette présentation fut bien acceptée par les commissaires; en effet, le surintendant Downey, dans une lettre qu'il adressait aux parents faisait l'éloge du travail sérieux des professeurs et soulignait qu'il croyait ce programme unique en son genre au Manitoba et certes supérieur à ceux en vigueur.

En conclusion, vous dites: "nous aurons dans les journaux des articles mensuels pour vous éclairer et vous informer..." Si tel est le cas, je vous prie de laisser de côté vos préjugés émotifs et vos paroles biaisées qui attaquent à tort et à travers tous ceux qui ne partagent pas vos opinions, et veuillez vous en tenir aux faits concrets basés sur des études et des recherches pédagogiques conduites par des experts dans le domaine de l'éducation.

Constance Bradet
Secrétaire pour le Comité des Parents pour l'Ecole française au Précieux-Sang

Réponse à la réponse

Monsieur Max Désaulniers
Directeur
CKSB Radio-Canada

Cher Max,

Je désire d'abord vous remercier de l'attention que vous avez bien voulu apporter à ma lettre. Votre réponse démontre de bonnes intentions et votre intérêt à répondre aux exigences des jeunes.

Avant de poursuivre, je m'empresse de corriger un malentendu: votre lettre du 7 février m'était adressée au siège social du C.J.P.: erreur! Il est vrai que je suis un employé du C.J.P., mais c'est en mon nom personnel que je vous ai écrit et que je vous réponds. Je n'ai ni le pouvoir, ni l'intention de m'exprimer au nom de tous les jeunes franco-manitobains. Je parle, si vous voulez, au nom de jeunes que je connais; beaucoup de jeunes qui ont, comme moi, des opinions, et qui ont, comme moi, l'impression que leur opinion ne compte pas, que "ça ne change rien si on chiale!" Tous, nous voulons aimer CKSB.

Vous avez raison, je dois avouer que je ne connais pas toutes les émissions de CKSB, et je n'ai pas l'occasion comme vous, de les écouter amoureusement dix-huit heures par jour. L'ironie du sort fait que chaque fois que je m'adonne à écouter le poste, je tombe à un mauvais moment: c'est du placotage de Montréal. Vous dites que "la chanson française est un des principaux éléments, ou tout au moins un élément important des émissions mentionnées". Je sais, oui, qu'on y entend toujours de la chanson française comme "Quand il est mort le poète" et "Tous les garçons et les filles de mon âge" et autres chansons du même genre. Vous avez mal compris, je crois, ce que nous, les jeunes, exigeons d'entendre à CKSB: qu'elle soit "rock", "pop", ou "folk", c'est la chanson la plus récente, qui sort chaque jour du Québec et de l'Europe et d'ici. J'ai vécu huit mois au Québec l'an passé, et j'ai connu un peu cette musique toute fraîche (façon de parler!!!); je sais comment elle répond aux attentes des jeunes. Nous voulons de la chanson vivante. Mais cette chanson prend en général quelques années à se rendre à CKSB et encore quelques années à se rendre à Musicana. La chanson française récente ne devrait pas seulement être un "élément important" dans ces émissions, mais l'élément essentiel d'au-moins quelques-unes de ces émissions.

Bravo pour "Music-Jeune" de Patric Vatran! Dommage que je n'ai entendu parler de l'émission que quelques mois avant le départ de son animateur. Je vous remercie de m'avoir donné une

(suite, page 17)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre du la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Réjean Morin. Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

À propos du Précieux-Sang

POURQUOI TERGIVERSEZ-VOUS, MONSIEUR LE PRÉSIDENT STANGL?

Depuis le printemps 76, la commission scolaire de Norwood a démontré un leadership pour dire le moins rétrograde en laissant dans les limbes quelque quarante enseignants responsables de l'éducation de près de sept cents étudiants. La grande décision qui devait être prise suite au grand débat du 18 mai 76, lorsque la commission scolaire dans sa grande sagesse avait promis d'étudier "en profondeur" le grand problème de l'éducation française à Norwood, s'avéra un avortement grandiose. Effectivement, cette décision fut la suivante: 1) qu'on offre, à l'école Précieux-Sang, un seul programme aux niveaux du jardin à la 3e année, c'est-à-dire, qu'on offre le programme recommandé par le personnel; 2) qu'on offre, et le programme B, et le programme recommandé par l'école aux niveaux de la 4e année à la 9e année; 3) qu'on maintienne le statu quo de la 10e à la 12e année.

Si on retourne une année en arrière, on s'aperçoit vite que la commission scolaire n'a fait qu'arrêter le développement qui cheminait lentement depuis deux ans suite à une recommandation de l'équipe d'inspecteurs du ministère, à savoir: qu'on élimine de façon graduelle et horizontale le programme B. Remarquons en passant, que cette recommandation faisait partie d'un rapport intensif, très favorable d'ailleurs à l'éducation offerte à l'école Précieux-Sang. Cette évaluation était faite par une équipe de onze inspecteurs séjournant à l'école pour environ deux semaines. Ceux qui mettent en doute la valeur de l'éducation à cette école devraient s'inspirer de ce rapport avant de porter des jugements a priori à l'avenir.

La position, ou plutôt, le manque de position de la part de la commission scolaire ne peut donc, aux yeux des enseignants, que se qualifier d'inexcusable. En effet, quelle belle inspiration de confiance et de collaboration de la part d'un patron pour ses employés! Pourtant, il doit y avoir une raison sérieuse pour que ce noble groupe qui se flatte d'être à l'avant-garde des progrès en éducation, particulièrement en éducation française, ait adopté une attitude semblable. Nous connaissons en effet l'histoire et la réputation de cette division et nous refusons de croire que sa commission scolaire se laisse influencer par des pressions politiques. Alors pourquoi cette impasse? Résumons donc les faits:

- Au printemps de 1975, quelques parents (très peu) mettaient en doute la sagesse d'offrir un seul programme au niveau de la maternelle à la deuxième année — on en était rendu à ce niveau avec la recommandation des inspecteurs. Le directeur et son personnel promirent aux parents concernés de compléter pour le printemps de 1976 une étude déjà amorcée et de fournir au terme de cette étude des recommandations majeures.

- Durant l'année scolaire 75-76, le personnel conduisait des évaluations internes quant aux compétences linguistiques de ses élèves aux différents niveaux et affectés au programme A et au programme B. De plus un comité se rendait à Sudbury en Ontario, pour étudier sur place des programmes offerts à une population homogène à celle du Précieux-Sang. Le tout se déroulait au sein de discussions fréquentes par le personnel enseignant sous forme de recyclage. On communiquait périodiquement le progrès de cette étude à la commission scolaire et à l'Association de l'école composée de professeurs, de parents et d'élèves.

A peine une semaine avant que le rapport du personnel enseignant soit présenté à la commission scolaire, un mémoire accompagné d'une pétition revendiquant des programmes B à tous les niveaux étaient soumis à la commission scolaire. Déjà quelqu'un avait mis la puce à l'oreille de l'opposition; malheureusement, ce quelqu'un, en plus d'avoir divulgué des renseignements privilégiés, avait aussi faussé l'information. C'est donc à l'aide de cette information qu'on a, dans plusieurs cas, persuadé des gens à signer cette fameuse pétition — ce qui explique pourquoi plusieurs parents signèrent, par la suite, une contre pétition.

- Quelque temps après, le rapport du personnel enseignant était présenté à la commission scolaire avec des recommandations spécifiques. A cette occasion, le personnel et son directeur exigeaient l'appui de la commission scolaire avant de rendre ces recommandations publiques. Cet appui, la commission scolaire l'indiquait dans une lettre aux parents les invitant à venir discuter les recommandations à une rencontre prévue pour le 18 mai 1976:

"The Board wishes to commend the staff and administration for its thorough and conscientious efforts in developing this program, which the Board believes is unique in Manitoba, and an improvement over existing programs."

"La Commission Scolaire veut rendre hommage au personnel enseignant et à l'administration pour le travail complet et consciencieux qu'ils ont mis à développer ce programme. Les commissaires sont d'avis que ce programme, en plus d'être une amélioration aux programmes actuels, est unique en son genre au Manitoba."

- Entre temps, à la demande du comité de l'école, le personnel organisait des ateliers où les parents intéressés pouvaient recevoir des précisions sur le rapport de l'école qui leur avait été remis par l'entremise de leurs enfants. Ces ateliers prirent place le lundi 10 mai 1976.

- Le 18 mai 1976, ce fut le grand débat. Notons ici que la commission scolaire ainsi que son directeur général, M. J. W. Downey assistaient à cette rencontre. Ce dernier, à cette occasion, appuyait sans équivoque les recommandations du personnel enseignant. Aurait-il, depuis ce temps, changé d'opinion comme le prétendent certaines gens?

- Enfin la décision ou plutôt le manque de décision fut adopté sous prétexte qu'il fallait respecter le droit des parents qui réclamaient leurs choix de programmes. Quel leadership! Quels résultats!

- Peu de temps après, le Centre des Recherches publiait l'étude sur le rendement académique des élèves — étude qui faite de façon scientifique venait renforcir les recommandations du personnel de l'école Précieux-Sang. Si nous qualifions de scientifique cette étude, c'est que nous préférons croire aux experts des différentes universités à travers le pays qui en ont certifié le fait plutôt que croire aux pseudo-experts locaux qui n'ont d'autres arguments que des affirmations gratuites.

- A son assemblée annuelle du printemps 1976, la Manitoba Teachers' Society, sous l'initiative des E.F.M., adoptait une politique sur l'éducation française qui, en principe, supportait totalement la position du personnel de l'école Précieux-Sang. Cette politique, après un débat sérieux, fut adoptée par des délégués de toutes les associations divisionnaires de la province avec une majorité écrasante.

- Puis il y eut le boycottage des classes en juin 76, puis les communiqués de presse, puis des représentations répétées de la part des deux camps de parents, etc.

- Notons ici que la commission scolaire de Norwood commanditait récemment une analyse du rapport du Centre des Recherches, à savoir, le rapport Yakimishyn. Nous savons la controverse qui existe face à ce fameux rapport, y compris les manoeuvres sournoises au sein même de la commission scolaire. Depuis ce temps, deux employés de cette même commission scolaire faisaient une étude des compétences linguistiques des élèves de l'école Précieux-Sang. Ces deux employés sont respectivement messieurs M. Shaw et J. McCarthur. Ces rapports toutefois n'ont pas été rendus publics quant aux dé-

(suite, page 18)

Un empire français d'Amérique qui eut pu exister

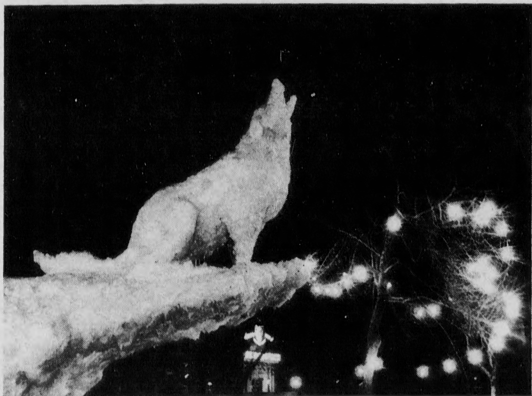
Difficulté du peuplement en Nouvelle-France

Le ministre de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert, voyait les colonies comme une source de matières premières pour la France, un débouché pour les produits de la métropole, et un lieu où établir le surplus de population. Pour maintenir l'empire et assurer la prospérité de la France, il préconise une marine puissante. L'ébauche d'un empire français en Amérique se dessine, qui s'étendrait du golfe Saint-Laurent aux bouches du Mississipi, et de la Baie d'Hudson aux plaines de l'Ouest. N'eut été l'ambition de Louis XIV en Europe, qui lui fit négliger la colonie, cet empire français d'Amérique eut probablement existé.

La Nouvelle-France, qui s'étendait sur d'immenses territoires, ne comptait qu'environ deux mille cinq cents habitants en 1663. De ces deux mille cinq cents personnes, au moins la moitié étaient nées au pays. On voit le faible apport de l'immigration depuis les débuts de la colonie. A ce moment-là, les colonies anglaises, au sud, ont une population qui dépasse les 80,000 habitants. Si la Nouvelle-France peut, un temps, prospérer, c'est que ses adversaires britanniques du sud, soit n'ont pas les moyens militaires de s'en emparer, soit sont occupés à autres choses, probablement à développer leurs propres colonies.

* * *

Gustave Lanctôt rapporte qu'«en 1663, des deux cent soixante-dix-neuf passagers, hommes et femmes, partis de La Rochelle, soixante meurent en mer et soixante descendent à Plaisance, à Terre-Neuve. Seulement cent cinquante-neuf débarquent à Québec, dont douze succombent à l'hôpital. A cette recrue de médiocre qualité, la plupart jeunes gens inexpérimentés, qui arrivent 'presque tous nuds', de même qu'aux familles et aux filles du contingent, le Conseil Souverain fait, par les mains du gouverneur et de l'évêque, une distribution de vêtements, de bas et de souliers. A l'exception de trois, trente-huit filles à marier sont enlevées par les célibataires dans les premiers mois qui suivent. Une centaine de colons sont répartis dans la région de Québec, dix attribués aux Trois-Rivières et six seulement à Montréal, le poste rival et peu populaire dans le milieu ecclésiastique et mercantile de la capitale."



Superbe sculpture de glace à l'occasion du Festival du Voyageur. (Photo Hubert Pantel)

L'intendant Talon voit grand et pense à l'Amérique. Versailles pense plutôt au continent européen. Colbert écrit à Talon que "le Roy ne peut convenir de tout le raisonnement que vous faites sur les moyens de former du Canada un grand et puissant Etat, y trouvant divers obstacles qui ne sçauraient estre surmontés que par un très long espace de temps". Talon se plaint au ministre: "J'ay bien du desplaisir de me sentir obligé de vous dire qu'au lieu de quatre cens bons hommes dont vous vouliez fortifier ce pays et favoriser les habitans par le traité que le Roy a fait avec la compagnie, je n'en ay reçu que cent vingt sept, très foibles, de bas âge et de peu de service". Il s'agit de la Compagnie des Indes Occidentales, fondée en 1664 par Colbert lui-même, sur le modèle de la Compagnie des Cent Associés, mais plus considérable. La compagnie, en échange de privilèges, s'était engagée à "contribuer à la colonisation".

Quand même, Talon poursuit ses efforts. La population passe de 3,215, en 1665, à 6,700, en 1672, date de la rentrée en France de Talon après sa seconde intendance. Entre ces deux dates, l'immigration des "filles du Roy", des engagés (dont le passage était gratuit en échange de trois années de service), et de familles entières, avait amené au pays quelque dix-sept cent-cinquante personnes. En outre, 762 soldats du régiment de Carignan se prévalurent de l'offre qu'on leur fit de demeurer au pays. Un bon nombre d'entre eux s'établirent à Montréal et dans les environs.

On comptait sur l'accroissement naturel de la population. Talon écrit qu'«il est nécessaire d'engager les pères de familles de marier leurs enfants dès qu'ils auront assez d'âge pour conduire leur mesnage". Le 10 novembre 1670, il écrit que "Toutes les filles venues cette annee sont mariées à quinze près que j'ai fait distribuer dans des familles connues en attendant que les soldats qui les demandent aient fondé quelques établissements et acquis de quoy les nourrir. Pour avancer le mariage de ces filles, je leur ay fait donner ainsi que j'ay accoutumé de le faire, outre quelque subsistance, la somme de cinquante livres monnoye de Canada en denrées propres à leur mesnage". Le roi assiste les familles. Une pension de trois cents livres par an au père de dix enfants vivants, "nés en légitime mariage, non prêtres, religieux, ni religieuses". "Un surplus de cent livres (va) au chef d'un foyer de douze enfants". En Acadie, on oblige les célibataires, soldats ou autres, à se marier.

La vie à l'indienne, qui fascine les coureurs de bois, contribue, dit-on, à dépeupler le pays. "On ne désignait pas encore les traitants qui pénétraient la forêt, sans la permission de l'autorité, sous l'expression de coureurs de bois", écrit Roland Lamontagne. L'intendant fait mention des vagabonds, des errants, des volontaires faisant le véritable mestier de bandit". La vieille idée des "alliances franco-indiennes" est reprise. "Le roi rapporte l'historien, alloue aux Indiennes un montant de cent cinquante livres, afin d'encourager le métissage". Il cite encore Talon qui écrit que le Canada est "fécond en hommes français naturels, les femmes y portant presque tous les ans... Il n'en est pas de mesme des sauvages dont les femmes sont assez stériles, soit que le grand travail auquel elles sont obligées, retarde leur portée, soit qu'elles nourissent trop leurs enfants de leur lait, mais cet obstacle à la prompte formation de la colonie peut être surmonté par quelque règlement de police".! Lamontagne signale que, entre 1663 et 1673, cinq unions franco-indiennes seulement ont fait souche au Canada.

Jean De Lotainville

A l'occasion du lancement de son premier 45-tours,
le Centre Culturel Franco-Manitobain
vous invite à une soirée avec

SUZANNE JEANSON

vendredi, samedi et dimanche
les 4, 5 et 6 mars, 1977 à 20h30
en la Salle Pauline Boutal
340, boul. Provencher

EN PREMIÈRE PARTIE: CHATRULU

BILLETS: $5.00 en vente au guichet du C.C.F.M.

une réalisation de
LES PRODUCTIONS JOLLY LTEE



cuisine

UNE LARME POUR LES OIGNONS

Malgré sa réputation terne, l'oignon a ses titres de noblesse; c'est un légume très ancien, issu de la famille des lis. Il occupe une place de choix dans la cuisine; il rehausse la saveur de maintes préparations. Que serait un ragoût ou une soupe sans oignon?

Les oignons se présentent en trois variétés: rouges, jaunes ou blancs et sont classés en deux catégories: Canada No 1 et Canada no 2. Les oignons jaunes sont les plus courants. Choisir des oignons fermes, à pelure sèche, d'un brun jaunâtre, sans germes. Il est facile de toujours en avoir sous la main; on peut garder les oignons plusieurs semaines dans un endroit sec et bien aéré, sans les recouvrir.

L'utilisation des oignons comme assaisonnement et condiment est bien connue; mais, peut-être les oublie-t-on pour les servir seuls. Les oignons peuvent être apprêtés de plusieurs façons.

- Au four, en moitiés ou en quartiers, avec beurre et sel, ils requièrent 60 minutes de cuisson à 325oF, 45 minutes à 375oF et 35 minutes à 425oF.

- A l'eau: les petits oignons entiers ou des demies cuisent 20 minutes couverts d'eau bouillante salée; servir avec du beurre.

- A la poêle: des petits oignons entiers peuvent être cuits avec du beurre fondu durant 30 minutes, dans un poêlon épais couvert. Remuer fréquemnent.

- Au cuiseur sous-pression, des oignons entiers de 2 pouces de diamètre cuisent en 4 minutes à 15 livres de pression avec ¼ tasse d'eau.

- Sauter on peut sauter des rondelles d'oignon dans du beurre durant 8 à 10 minutes.

Pour varier la présentation, garnir les oignons de crème sure et persil haché ou de sauce à salade française; ou servir avec une sauce: blanche avec poudre de cari ou moutarde sèche, espagnole, au fromage, au citron et persil ou à la crème sure; ou utiliser un beurre aromatisé à la muscade, au thym, au jus de citron ou au piment doux haché.

La Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, vous suggère aussi une "Soupe à l'oignon gratinée" avec garnitures de fromage variées, qui vaudra sûrement une larme!

SOUPE À L'OIGNON GRATINÉE

4 tasses d'oignons tranchés mince
3 c. à table de beurre
7 tasses de bouillon de boeuf
1 feuille de laurier
½ c. à thé de sauce Worcestershire
6 tranches de pain français de ½ pouce d'épaisseur
3/4 tasse de fromage suisse, cheddar ou mozzarella, râpé
3/4 tasse de fromage parmesan, râpé

Sauter les oignons dans le beurre jusqu'à ce qu'ils soient dorés (environ 30 minutes). Ajouter bouillon, feuille de laurier et sauce Worcestershire. Mijoter 30 minutes. Faire sécher le pain à 350oF durant 10 minutes. Enlever la feuille de laurier et verser la soupe dans les bols de service. Mêler les deux fromages. Déposer une tranche de pain sur chaque bol de soupe et garnir de ¼ tasse de fromage. Griller jusqu'à ce que le fromage soit fondu (environ 3 minutes). Quantité: 6 portions.

GARNITURES DE FROMAGE VARIÉES: Suivre la recette de la "Soupe à l'oignon gratinée", mais utiliser 1½ tasse de fromage suisse ou râpé et omettre le fromage parmesan. Déposer une tranche de pain sur chaque bol de soupe et garnir de ¼ tasse de fromage.

ÉCONOMIE POUR LES LÉGUMES

Hors saison, les légumes frais sont souvent plus dispendieux que les légumes congelés ou en conserve. On devrait toujours comparer les prix par portion, que ce soit des légumes frais, congelés ou en conserve. Voici un exemple pour déterminer le coût d'une portion de ½ tasse de haricots verts cuits.

HARICOTS VERTS (portion de ½ tasse, cuits)

	PORTIONS
Frais, en morceaux de 1 pouce	6 par livre
En conserve, en morceaux de 1 pouce	2 par boîte de 10 onces 4 par boîte de 14 onces 6 par boîte de 19 onces 8 par boîte de 28 onces
Congelés, en morceaux de 1 pouce	4 par emballage de 10 onces 13 par emballage de 2 livres.

Si les haricots verts frais coûtent 69 cents la livre et qu'une livre fournit 6 portions, le prix d'une portion est donc de 11½ cents.

Et si une boîte de 14 onces de haricots verts (4 portions) coûtent 25 cents, une portion coûte 4¼ cents.

Et si aussi, un emballage de 10 onces de haricots verts congelés se vend 38 cents et fournit 4 portions, le coût d'une portion est de 9½ cents.

En calculant les prix par portion, il est facile de déterminer le meilleur achat pour chaque saison.

Il faut se rappeler que la forme la plus économique d'un produit varie selon les saisons et les approvisionnements; le meilleur achat en février n'est pas nécessairement le même en septembre.

- Les légumes tubercules très gros peuvent être très fibreux et représenter un mauvais achat.

- Ces pommes de terre vertes ne constituent pas un bon achat — elles ont été exposées à la lumière et seront amères. Toutes les parties vertes devraient être enlevées.

- Des légumes fanés peuvent être rafraîchis en les aspergeant d'eau froide, les enveloppant d'une serviette et les plaçant au réfrigérateur pour environ 2 heures.

- Les légumes devraient être cuits dans peu d'eau et jusqu'à tendreté, mais encore croustillant. Le liquide de cuisson peut être utilisé dans les sauces et les soupes.

- Les fines herbes cultivées dans un jardin, une boîte ou un pot à fleurs peuvent être séchées ou congelées, pour en avoir toute l'année.

- On peut ajouter du beurre, des assaisonnements ou des sauces aux légumes congelés ou en conserve au lieu de les acheter déjà préparés, qui sont plus dispendieux.

Avec ces conseils en tête, il sera plus facile de trouver le meilleur achat. Souvent, on planifie plus pour la viande que pour les légumes. Pourtant, avec un peu d'attention à l'achat et à la préparation, et une touche d'assaisonnement, les légumes peuvent concurrencer la viande, sans défoncer le budget.



Au VILLAGE CANADIEN COOP, on a célébré le Festival du Voyageur avec enthousiasme.

de çi, de ça...



Le ministre Claude Morin à Saint-Boniface. — C'est le 14 avril, et non pas le 13, comme il a été annoncé, que le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, l'honorable Claude Morin, prendra part à l'une des sessions sur la politique organisée par la Société franco-manitobaine.

*** *** ***

Les "Feds". — Les libéraux d'Ottawa, ministres et autres, semblent en ce moment parcourir le pays et multiplier leurs "déclarations" sur le Québec. Toujours dans la même veine. Il résulterait ceci, il résulterait cela, de l'indépendance du Québec. Tous et chacun deviennent experts en la matière. Il y a qu'ils s'adressent aux anglophones... Aux dernières nouvelles, c'est le ministre fédéral du Travail qui a décidé, samedi dernier, à Burlington, en Ontario que la culture et la langue au Québec seront menacées d'extinction advenant que la province se sépare du Canada. Jamais les anglophones ne se sont tellement préoccupés du bien-être culturel des Québécois. . .

*** *** ***

Le Festival du Voyageur. — Tous s'accordent à reconnaître le succès remarquable du Festival cette année. Plus de monde, plus d'activités, plus de participation. On nous dit même que le déficit résultant des années passées est épongé. L'organisation de cette fête d'hiver est excellente et il faut en féliciter les responsables.

*** *** ***

Alouette. — A l'un des relais: bonne chanteuse, belle personnalité, pas de fausses notes. Seulement, elle chante "gentil plumerai" (je te plumerai). . .

*** *** ***

Toujours plus haut. — On annonce que les prix des légumes augmenteront bientôt de 10 à 15 pour cent. Les producteurs de lait, pour leur part, demandent à la Régie du Lait la permission de hausser le prix de cette denrée.

*** ***

Le supplément de revenu garanti aux pensionnés. — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, rappelle à plus d'un million de pensionnés *de la Sécurité de la vieillesse qui reçoivent le Supplément de revenu garanti QU'IL LEUR FAUT REMPLIR UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT AVANT LE 31 MARS. C'est important,* car leurs prestations seront interrompues s'ils négligent de prendre cette précaution.

*** *** ***

Le Discours du Trône. — Jeudi dernier, le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, l'honorable Francis L. Jobin, a inauguré, par la lecture du Discours du Trône, la quatrième session de la Trentième Législature de cette Province. C'est par le Discours du Trône que le Gouvernement, au début d'une session, fait part à ses commettants de ses intentions, de l'action qu'il entend prendre au cours de la session par l'adoption de lois diverses. Noter que le Discours comportait quelques paragraphes en français.

*** *** ***

Le chômage au Manitoba. — Le Discours du Trône révèle que malgré une détérioration de la situation dans les autres régions du pays, le chômage, au Manitoba, se maintient à un taux d'environ 2.4 points en-dessous de la moyenne nationale.

*** *** ***

L'unité nationale est sauve. — Le président de CBC-Radio-Canada, A.W. Johnson, manque de conseillers en ces temps de crise où on l'enjoint de faire sa part pour "sauver la Confédération". Jeudi dernier, il n'a proposé rien de beaucoup plus original que de "populariser le canadianisme", notamment en pinçant la corde toujours vibrante de l'histoire. On ne reculera devant rien: rééditer ou enrubanner de frais l'épopée des chemins de fer, ou encore celle de John Diefenbaker, de Louis Saint-Laurent, de Louis Riel, de Nellie McLung et même "l'héroïque patrouille des traîneaux à chiens à laquelle appartenait le sergent Francis Fitzgerald qui est mort de froid alors qu'il transportait le courrier de Fort McPherson à Dawson". (Le Devoir).

*** *** ***

Pensée profonde. — La moitié de la société vit aux crochets de l'autre moitié. Il n'y a plus pour personne de honte à mendier. Il s'agit de rentabiliser l'opération qui, de ce fait, trouve sa justification. Et ensuite, on trouve quelqu'un à qui confier le mandat. Après, on peut s'appeler en tout bien tout honneur, le solliciteur général. (Albert Brie).

*** *** ***

Une sortie du tunnel est possible

DES BUTS, DES MOYENS, UNE DÉCISION

Pour qu'une décision claire et nette puisse être prise, et cela dans n'importe quelle matière, il est indispensable de réunir un maximum d'informations et d'éliminer tout argument passionnel ou émotionnel. Une telle clarification s'impose actuellement dans l'affaire du Précieux-Sang. Ce rôle revient aux commissaires scolaires de la division de Norwood.

L'objectif tant de fois énoncé des parents des élèves de l'école est de faire de leurs enfants des bilingues. Cela, les parents "A" aussi bien que les parents "B" le demandent. M. Bouvier, adepte du programme dit "B" l'affirme dans un communiqué de presse, et M. et Mme Monney, en faveur du même programme, le disent dans une lettre au quotidien "Winnipeg Free Press".

Il reste alors à ces parents d'élèves à se donner les moyens pédagogiques nécessaires pour atteindre ces buts.

Toutes les études sur ce sujet démontrent que le seul moyen de produire des bilingues, dans le cas d'une minorité francophone en contexte anglo-américain, est une école à programme majoritairement français.

Le rapport établi par les éducateurs du Précieux-Sang, l'indique, de même que celui du Centre de Recherche du CUSB, intitulé "Rendement académique et langue d'enseignement chez les élèves franco-manitobains". Cette conclusion est également clairement stipulée dans le rapport Symons dont le groupe "B" se sert pour faire valoir le programme mixte. M. Symons écrit: "... Une telle école (l'école mixte) est en pratique moins "bilingue" que l'école de langue française qui donne également un cours d'anglais". Et il poursuit: "... l'école mixte est une voie à sens unique vers l'assimilation pour l'étudiant francophone..."

On ne comprend alors plus la raison de la querelle entre parents "A" et parents "B", ni surtout le refus de ce deuxième groupe du programme entièrement français. A moins que les objectifs des deux groupes diffèrent, l'un voulant des bilingues fonctionnels, des étudiants capables de passer d'une langue à l'autre, capables de travailler également aussi bien en français qu'en anglais, l'autre voulant des étudiants à toute fin pratique anglicisés possédant simplement quelques notions de français et quelques caractéristiques françaises. Il conviendrait dans ce cas de parler de différents niveaux de bilinguisme.

Les deux objectifs sont aussi respectables l'un que l'autre. Mais il est indispensable de savoir clairement ce qu'on veut pour pouvoir établir en toute clarté une politique d'éducation répondant à des exigences différentes. Pour cela, tout argument émotionnel doit être éliminé du débat, à commencer par celui d'une peur injustifiée des parents. L'utilisation de ces arguments ne peut que brouiller les cartes et semer la confusion dans les idées.

DES ÉLÉMENTS SIMPLES

Pour les commissaires scolaires de la division de Norwood, la décision à prendre est des plus simples si tant est qu'ils ne prennent en compte que des arguments pédagogiques.

La commission scolaire a depuis longtemps reconnu la valeur du programme français. Elle admet également que celui-ci permet d'atteindre les objectifs des parents.

M. Downey, surintendant de la division scolaire de Norwood, affirmait l'année dernière que la recommandation des professeurs de l'école "en plus d'être une amélioration aux programmes actuels, est unique en son genre au Manitoba". Quatre des cinq commissaires scolaires reconnaissaient individuellement et en public que le programme français est celui qui correspond le mieux à la situation. On se demande maintenant parmi les gens concernés, pourquoi cette affaire traîne encore et pourquoi aucune décision n'a encore été prise.

L'Association de l'école du Précieux-Sang, dont l'exécutif est la seule structure démocratiquement élue, donc officiellement représentative des parents, des élèves et des professeurs de l'établissement, s'est prononcée pour le bilinguisme des élèves par le moyen du programme entièrement français avec un cours d'anglais.

"Cet exécutif a été élu à très forte majorité. Ce sont donc ses demandes qui doivent être prises en considération par la commission scolaire, et non pas celles des 'groupes A' ou 'groupes B' qui se sont nommés eux-mêmes et dont rien ne justifie la représentativité" dit M. Louis Gareau, président de l'Association.

Jusqu'à présent la commission scolaire ne l'a jamais consulté. Et cela en dépit des affirmations répétées de M. Stangl du "Droit des Parents". "Il est inacceptable que la commission scolaire ne nous ait jamais contacté" s'indigne M. Gareau. Il estime également malheureux que la commission scolaire ne publie pas certains rapports susceptibles d'informer les parents des effets des différents programmes dans l'éducation de leurs enfants, des rapports établis au niveau de la division scolaire et qui tendent à confirmer les conclusions du Centre de Recherche.

Un autre élément que la commission scolaire devra mettre dans la balance sera d'ordre financier. Une transformation de l'école du Précieux-Sang en école française impliquerait une augmentation des octrois venant du Bureau de l'Education Française, puisque ceux-ci sont proportionnels au pourcentage d'enseignement du français. Un éventuel élargissement du programme 50-50 à toutes les années scolaires (notamment 1, 2 et 3 qui sont actuellement à majorité de français) pourrait signifier la perte de certains avantages, si le nombre d'élèves suivant le programme français diminuait.

L'objectif des parents est jusqu'à présent clairement défini. Les moyens de l'atteindre sont évalués et acceptés.

De plus le transfert graduel d'année en année, dans un autre établissement scolaire du programme mixte représente une opération simple. La décision de la commission scolaire, sur un plan pédagogique, et c'est sur ce plan là uniquement qu'elle devrait être prise, semble donc possible rapidement et sans problème. La sortie du tunnel est proche.

QUEL ENJEU POLITIQUE?

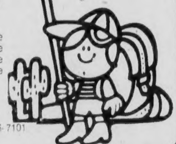
De nombreuses déclarations apparaissent en public reprochant à la commission scolaire de la division de Norwood son manque de responsabilité. "Une instance dirigeante doit savoir que sa principale responsabilité consiste à satisfaire la volonté de ses électeurs dit l'Association de l'école. M. Gareau insiste sur le fait que la décision de la commission doit être basée sur des principes pédagogiques et non pas politiques. Telle est l'opinion également des éducateurs.

C'est précisément l'argument de la "volonté des francophones" que M. Stangl invoque, attendant que les parents "s'entendent entre eux" pour pouvoir accomplir leur volonté. Cette volonté a été exprimée par l'institution représentative. Baser la décision de la commission scolaire sur la situation du rapport de force entre les deux groupes dits "A" et "B" devient de fait une manoeuvre à caractère politique.

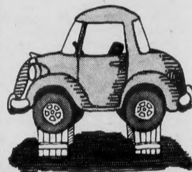
Des élections au niveau de la commission scolaire doivent avoir lieu en septembre. Les futurs candidats seront évalués sur leurs actions passées. Soutenir tel ou tel groupe équivaudrait de fait à s'assurer des votes. La commission scolaire est composée de cinq membres.

M. Stangl, commissaire scolaire de longue date, président de l'association provinciale des commissaires scolaires n'a pas à craindre pour son siège. Dans la division scolaire de Norwood les deux tiers des électeurs sont anglophones pour qui le débat autour de l'école du Précieux-Sang n'a pas d'intérêt propre. Le pourquoi de ses longues hésitations à se décider se trouverait donc ailleurs. Mais là on entre dans un domaine qui reste encore celui des hypothèses.

A. L.











Chaque mois, dans LA LIBERTE, LE BULLETIN DES EDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS

LE BULLETIN DES E.F.M.

LES ÉDUCATEURS NE SE LAISSERONT PAS INFLUENCER

Depuis quelques mois déjà le rapport intitulé "Le rendement académique et la langue d'enseignement chez les élèves franco-manitobains", produit par le Centre de recherches du Collège Universitaire de Saint-Boniface, a été remis en question à l'intérieur du problème plus vaste de "l'affaire Norwood". Les Educateurs Franco-Manitobains aimeraient se prononcer sur les deux critiques qui ont été rendues publiques tout dernièrement.

La plus intrigante est sans doute celle de Monsieur M. P. Yakimishyn, non pas à cause de son contenu, mais à cause de son auteur et des circonstances qui entouraient la préparation de ce document. Nous savons tous maintenant que M. Yakimishyn est un fonctionnaire au Ministère de l'Education. Il serait passionnant de discuter des éthiques professionnelles de M. Yakimishyn. Nous nous contentons de poser quelques questions. Comment M. Yakimishyn s'est-il dégagé de ses responsabilités à son ministre pour servir des intérêts douteux de la division scolaire de Norwood? Pourquoi la division scolaire de Norwood l'a-t-elle embauché alors que tous connaissent le statut de fonctionnaire de M. Yakimishyn? Passons outre, et attardons-nous au contenu du rapport Yakimishyn. Premièrement, le document est bel et bien une critique du rapport de recherches et non pas une interprétation-explication du document émis par le Centre de Recherches. M. Kennedy, commissaire d'école à Norwood, voudrait bien nous faire croire autre chose, mais alors, ou bien il n'a pas lu le rapport Yakimishyn, ou bien il l'a lu et ne l'a pas compris, ou bien... Deuxièmement, ce document n'est qu'une critique technique très négative du rapport de recherches.

ACCUSATIONS SANS FONDEMENT

En étudiant la critique de M. Yakimishyn, il est important de se rappeler que ce dernier faisait partie du premier groupe de travail qui devait élaborer un plan de recherches en éducation française au Manitoba. M. Yakimishyn était donc un des auteurs de la soumission de recherche expérimentale qui subséquemment a été rejetée par d'autres consultants qui ont fait l'évaluation de ce travail. Un nouveau plan de recherches fut donc élaboré et soumis au Centre de recherches pour exécution.

Malgré le fait que le premier plan de recherches fut rejeté, M. Yakimishyn l'utilise encore pour critiquer le document du Centre de recherches. Une lecture attentive de sa critique démontre qu'il a mal compris le rapport du Centre car il lisait avec une idée préconçue de comment il avait voulu que la recherche soit faite! De plus il y a plusieurs sections du rapport qu'il n'a pas comprises du tout. Par exemple, il soutient qu'il n'y a qu'un **échantillon** d'élèves qui ont été testés pour le "groupe expérimental" alors que tous les élèves de 3e, 6e et 9e années ont été testés. Il est à remarquer aussi qu'il critique seulement ce qui fait son affaire. Aurait-il simplement oublié de **commenter** plusieurs sections importantes du rapport? Il n'évalue pas le rapport en entier. Il ne semble pas avoir compris que cette étude avait pour but d'étudier un phénomène; c'était donc une étude empirique. Il accuse le Centre de recherches de ne pas avoir validé les tests utilisés. Ceci est entièrement faux car nous savons que ces tests écrits par certains de nos éducateurs répondaient au curriculum manitobain et de plus, ces tests ont été pré-testés. Les accusations de M. Yakimishyn sont donc sans fondement. Le travail qu'il a soumis est en somme incomplet, pas du tout précis, et chose plus dangereuse encore, il peut induire en erreur.

Comment la division scolaire de Norwood aurait-elle pu accepter et même payer pour un tel document? Il semblerait que ces représentants n'avaient pas compris le rapport du Centre de recherches et maintenant, ils semblent comprendre encore moins le document de M. Yakimishyn! Ou bien, serait-ce possible qu'ils aient compris, et ce serait sérieux, le rapport du Centre de recherches ainsi que ses implications, mais en voulant y jeter trop de boue pour le détruire, ils ont tout simplement perdu l'équilibre et sont eux-mêmes tombés face première dans le trou de boue? Le rapport de recherches a été vérifié par des consultants embauchés par le Ministère de l'Education avant d'être présenté au public. Peut-on en dire autant pour la critique de M. Yakimishyn? Absolument pas et nous espérons que les gens ne se laisseront pas induire en erreur par de telles affirmations.

CUISINER LES CHIFFRES

La deuxième critique, celle de Messieurs Robert Roy et Louis Maurice, est encore plus farfelue. Ces derniers **distortent** les conclusions du rapport de recherche sans aucun scrupule, donnent leur propre interprétation à ces conclusions et manipulent les données pour enfin arriver à leurs propres conclusions. Ils prêtent, sans fondements, aux auteurs du Centre de recherches, des intentions fausses et malhonnêtes. Messieurs Roy et Maurice ne semblent pas comprendre que l'étude faite par le Centre avait pour but d'analyser un phénomène provincial et non pas de faire une comparaison entre les programmes A et B. Dans leur analyse, Roy et Maurice éliminent un grand nombre d'élèves et choisissent les groupes d'élèves qui assureront la réponse voulue. Ils accusent les chercheurs du Centre de "cuisiner" les chiffres, mais ils ne parlent même pas de la méthode d'analyse utilisée par le Centre. Au lieu, ils utilisent les résultats d'une petite partie des élèves testés et les analysent d'une façon entièrement différente. Ils n'étudient pas les tendances provinciales mais se limitent à deux groupes. Disons simplement qu'on est trop poli pour vous dire qui sont les vrais coupables lorsqu'il s'agit de "cuisiner les chiffres".

Le Centre de recherches a conclu qu'à mesure que le pourcentage de français augmente, le rendement académique en français augmente aussi et que le pourcentage de l'enseignement en français n'affecte pas le rendement dans les autres disciplines, i.e. l'anglais, les sciences sociales et les mathématiques. Messieurs Roy et Maurice n'ont certainement pas prouvé le contraire, et de plus M. Roy, lors d'une entrevue accordée au réseau anglais de Radio-Canada, a admis qu'il fallait mettre **de l'emphase** sur le français dans nos écoles si l'objectif désiré était de voir les enfants **conserver** la langue française. Le Centre de recherches a donc **constaté** que dans le milieu où vivent nos jeunes, c'est-à-dire dans un milieu à majorité anglophone, le programme d'étude le plus efficace serait le programme de français avec seulement le cours de "Language Arts" enseigné en anglais. Ce programme permettrait à l'élève de mieux réussir en français sans nuire à son rendement académique dans les autres matières. En effet, comme l'a expliqué M. Peter Coleman, directeur-général de la division scolaire de Saint-Boniface, les conclusions de l'étude sont justifiées et appuyées par les données et les analyses faites, non seulement par le Centre de recherches mais aussi par plusieurs autres chercheurs du Canada ainsi que d'autres pays. Dire le contraire ne pourrait qu'induire en erreur les parents de nos élèves.

Messieurs Maurice et Roy ont même eu l'audace de dire que le rapport n'avait jamais été questionné ni vérifié. Nous reconnaissons que cette accusation est fausse car nous savons qu'au mois de novembre '75 le rapport, avant d'être rendu public, avait été critiqué par un panel de consultants venus de toutes les parties du Canada.

DE LA PETITE POLITIQUE

Il est donc évident que les critiques de ces trois Messieurs sont loin d'être bien fondées. Il faudrait alors se demander pourquoi ils ont voulu critiquer d'une façon aussi négative le rapport du Centre de recherches. Serait-ce possible que M. Yakimishyn n'aurait pas encore oublié le refus de sa première proposition de recherche? S'attaquerait-il donc au Centre de recherches pour ne pas avoir utilisé le schème que **lui** avait proposé? Messieurs Roy et Maurice oeuvrent eux aussi dans le domaine de la recherche (surtout dans les programmes d'Immersion pour jeunes anglophones). Pour eux, l'expertise du Centre de recherches représenterait-elle un compétiteur direct pour l'obtention de contrats de recherches en ce domaine?

Quelles que soient leurs raisons de critiquer le rapport, les E.F.M. refusent de se laisser influencer par cette "petite politique". Nous reconnaissons que toute recherche a ses limites surtout celles en éducation, mais nous reconnaissons aussi que les résultats du Centre de recherches confirment les travaux faits ailleurs au Canada et dans le monde. Nous espérons aussi que la commission scolaire de Norwood, au lieu de financer d'autres recherches, étudie les recherches faites ailleurs. Ceci lui permettrait d'épargner des fonds qu'elle obtient de ses contribuables.

Je termine en disant que les E.F.M. n'accordent aucune valeur aux critiques faites par Messieurs Yakimishyn, Roy et Maurice, et nous espérons que les parents feront de même.

Pierre Palud, président
Les Educateurs Franco-Manitobains

INTRIGUES, MACHINATIONS

Que l'on ne vienne plus nous dire que l'Education française au Manitoba est un sujet qui laisse indifférent! Il suffit de l'évoquer pour que chacun se sente lésé dans ses droits, prenne à son tour la parole et apporte sa condition "sine qua non".

Il a fallu que le Centre de Recherches du Collège Universitaire de Saint-Boniface publie un rapport pour que, l'affaire du Précieux-Sang aidant, on assiste à une sortie en masse des éternels détracteurs pour qui, s'intéresser à l'Education française consiste à l'étrangler sitôt qu'elle semble vouloir prendre du poil de la bête et ce, par le truchement d'articles fracassants qui font la manchette des journaux.

La tempête soulevée par la parution du document du Centre de Recherches convainc suffisamment pour qu'on se demande si le fond du débat réside bien dans le contenu dudit rapport. Est-ce bien l'intégrité des chercheurs, la valeur scientifique de la méthode employée lors de leur étude qui sont critiquées? Ou bien, n'est-ce pas tout simplement l'éducation française elle-même, le fait qu'elle soit en devenir, à la demande de plus en plus grandissante d'une population qui veut qu'elle soit. Ne serait-ce pas ce qui sème la panique dans les rangs des éternels opposants pour qui tous les moyens sont bons!

Une contre-étude de M. Yakimishyn parut, bientôt suivie de celle de MM. Roy et Maurice, puis d'un rapport de M. Bouvier. Malgré l'hétérogénéité des auteurs et la diversité des documents, on retrouve un aspect commun: on sent la diffamation à plein nez et ce, sous les apparences de la critique scientifique à grands renforts de chiffres. Cherche-t-on de faux prétextes pour masquer une lâcheté d'exprimer ses opinions? C'est ce qu'on peut appeler du travail de sape.

Prenez une commission scolaire notoirement reconnue pour être très peu disposée envers l'éducation française, une école par contre qui l'est, un petit groupe de parents réfractaires, ajoutez-y un document apportant une preuve (comme s'il en fallait une!) du bien-fondé d'une éducation française et vous obtenez ainsi une tisane qui déchaîne les passions, celles des détracteurs. L'importance et la gravité des accusations portées ajoutant à l'importance de la situation qui ne serait en fait qu'une farce grotesque. Pour cette raison, les enseignants directement ou indirectement concernés à cause de leur participation à cette recherche ou visés par l'attaque faite au concept de l'éducation française, se doivent de réagir comme il se doit à cette mise en doute de leur intégrité et de leur sens professionnel.

Quand même, il ne faut pas accorder trop d'importance à ces pseudo-critiques qui dénotent une certaine superficialité, je dirais même, une médiocrité, mais étouffer cette campagne de dénigrement dont le but n'est pas d'informer mais de faire du bruit pour apeurer la population et alimenter une querelle qui est latente dans le contexte politique actuel. Quoi de plus évident dans la division Norwood, que ces intrigues et machinations qui, heureusement, se sont terminées sur des airs de farce avec deux rapports contradictoires, des paroles incontrôlées et une confusion bouffonne.

Sans doute que le rapport de MM. R. Roy et L. Maurice, par la publicité gratuite des journaux anglophones, aurait atteint son objectif en discréditant une institution et en provoquant l'affrontement dans une communauté, sans cette fin en queue de poisson.

Le ridicule ne tue plus puisqu'un autre rapport critique la critique et peut-être obtenu à un bon prix. Ses auteurs, des francophones, se font les défenseurs d'une éducation bilingue et ils se proposent d'informer et de prévenir leurs concitoyens francophones et ce, en anglais, bien sûr!

Gilles Bédard

Festival du Voyageur

PLEINS FEUX SUR LES JEUNES



En quelques semaines, et surtout pendant celle du Festival du Voyageur, des milliers d'écoliers et collégiens, francophones et anglophones, ont fait connaissance de l'image folklorique du Voyageur, ce personnage qui représente les premiers pionniers de l'Ouest canadien.

Depuis le début de l'année, les deux adjoints du voyageur officiel du Festival, Jacques Desève et Robert Savignac, circulent d'école en école, en costume de coureur de bois, et colportent les us et coutumes du début du dix-neuvième siècle. A l'aide de chansons, de contes et d'accessoires divers, ils évoquent la vie de ce personnage presque devenu mythique.

Lucien Loiselle visitait surtout les écoles secondaires dans lesquelles lui aussi *ranimait un passé lointain.*

Plus de 80,000 jeunes ont assisté à ces présentations tenues généralement dans les gymnases des diverses écoles. Le programme scolaire du Festival était bien rempli cette année.

"Au pays des bois brûlés", spectacle folklorique monté par la classe de littérature populaire de Soeur Annette Saint-Pierre, au Collège de Saint-Boniface, avait lui aussi pour objectif de montrer au grand public une tranche du passé manitobain, toujours dans le cadre du Festival du Voyageur. Il s'agissait pour les acteurs et chanteurs, de remettre au goût du jour des textes composés par les premiers colons à propos de la vie des Métis. Des quatorze représentations données en la salle Martial-Caron du Collège la plupart étaient réservées à des scolaires. On a pu y voir évoquer de manière plus ou moins poétique et relativement schématisée quelques moments de la naissance de cette province, avec une reconstitution d'une veillée du "vieux temps". Des jeunes venaient de loin qui assistaient à ces représentations: Thompson, Le Pas, Ontario et même des Etats-Unis.



TI-PAUL, VOYAGEUR EN CULOTTE COURTE

Le troisième spectacle s'adressait aux plus jeunes, aux enfants. Ti-Paul, marionnette aux cheveux roux et visage coloré, véhicule lui aussi l'image du Voyageur. D'ailleurs Ti-Paul, c'est Ti-Paul le Voyageur; le nom du spectacle dans lequel plus de 6,000 enfants l'ont vu évoluer.

Ti-Paul le Voyageur est une pièce écrite par Jeanine Tougas. Elève dissipé et rêveur, Ti-Paul se voit revenu cent ans en arrière aidant son grand-père, marchand de fourrures, à déjouer les astuces d'un voleur. Les marionnettes, une dizaine dans ce spectacle, possèdent décidément un pouvoir de fascination considérable sur les petits. Il est vrai que leur spontanéité, leur imagination encore libre leur permettent de s'impliquer profondément dans l'histoire qui se déroule sur scène. Il faut les avoir vus, ces "mini franco fun", fureter en arrière du castelet à la recherche de Ti-Paul.

Ti-Paul lui-même devenait de plus en plus communicatif à mesure que le nombre de représentations augmentait. Il glissait sa tête entre les rideaux avant le spectacle, saluant ses copains "amusant la galerie" et prolongeant l'après spectacle. Si les aînés ne se laissaient pas séduire par les artifices des marionnettes, les plus jeunes participaient activement et exultaient lorsqu'apparaissait la Tuque Magique.

Ti-Paul le Voyageur a été présenté cinq fois par jour pendant toute la durée du Festival par une équipe de cinq jeunes femmes. La mise en scène était de Monique Fillion.

Si le temps des voyageurs du moins le temps des coureurs de bois est révolu, tous les efforts sont réunis, dans le cadre du Festival afin d'en fixer le souvenir dans toutes les mémoires. Et pour cela on commence auprès des plus jeunes. Reste à savoir ce que tous en retiendront. Certainement le souvenir d'un bon spectacle, probablement une vision folklorisée de leur passé. Quant aux jeunes anglophones, ils rentrent chez eux persuadés d'avoir touché de près la culture canadienne-française.

A. L.

Photos: Hubert Pantel

Le Ballet royal de Winnipeg

Chut!... Rideau. Rideau pour la première des "Saisons", chorégraphie de Stuart Sebastian, musique d'Alexandre Glazunov, costumes et décors de Gwen Keatley et lumières de Bill Williams.

Un ballet classique dans la tradition de Winnipeg qui nous montre les beautés des saisons. Il commence avec l'Hiver. Toutes les danseuses étaient excellentes mais les plus remarquables étaient Susan Bennett la Grêle, et Evelyn Hart, la Neige. La Grêle, Susan nous a montré une attaque et une précision pleines de vivacité dans ses pas sur les pointes. En contraste la Neige, Evelyn, a suggéré la douceur, la grâce des flocons légers. Elle était tout aussi irréelle que les flocons que l'on reçoit sur la main et qui fond sous le regard — il faudrait qu'elle puisse danser Giselle, acte II. Le Printemps par contre n'avait pas la grâce de l'Hiver, Marina Eglevsky était trop terre à terre,. pourtant Salvatore Aiello faisait de son mieux pour la mettre en valeur. Frank Garoutte, David Herriott et Eric Horenstein dansaient aussi le Printemps, mais il faudrait qu'il fasse attention à la mesure un peu plus. L'Eté aurait dû nous donner l'impression joyeuse des jours de grandes chaleurs; malheureusement Bonnie Wyckoff a donné l'impression qu'elle n'avait pas confiance en Roger Shim lorsqu'elle dansait avec lui. Dans le fond il ne faut pas la blâmer, car le pétulant Roger ne semble pas se concentrer assez longtemps sur ses mouvements, il a toute la souplesse nécessaire à un danseur mais pas la force. Pas assez de travail à la barre peut-être? ou trop de pâtisseries?... A cause de la réserve de Bonnie, Gailene Stock et Gary Norman ont dominé la scène, avec justesse, précision et grâce infinie. Leurs mouvements de bras et de mains sont étudiés jusqu'au bout des ongles si j'ose dire. Roger Shim et d'autres danseurs pourraient tirer parti de regarder Gary Norman attentivement. L'Automne, dansé par Frank Garoutte, David Herriott et Harry Williams, était viril, agréable, encore une fois la mesure laisse à désirer, mais je suis très pointilleuse. L'ensemble était bon, la chorégraphie est un peu faible, il y a trop de pas courus. Il semble parfois que le chorégraphe était à court d'idées et un pas couru semble être une solution. Les costumes par contre laissent à désirer, de près on dirait que les danseurs ont fait la culbute parmi les pots de peintures et de loin on se demande s'ils sont sales. Dommage car les tuniques des danseuses sont gracieuses. Par conséquent les jeux de lumière sont un peu perdus car les costumes ne reflètent pas la lumière, seul le décor abstrait d'un mouvement large et arrondi absorbe les couleurs variées de la lumière.

Après le premier entracte, Bonnie Wyckoff et Gary Norman ont dansé Adagietto d'Oscar Araiz sur la musique de Gustave Mahler. Bien interprété, Bonnie détendue a su abandonner son corps pour exprimer des émotions que chaque spectateur est libre d'interpréter comme bon lui semble. Il faudrait pourtant qu'elle surveille ses mains, certains tremblements ne sont pas attrayants.

Scènes de Famille, aussi d'Oscar Araiz mais sur une musique de Francis Poulenc suit immédiatement après Adagietto. La qualité des interprètes n'empêche pas qu'Araiz se répète. Sheri Cook était convaincante et dramatique dans le rôle de la mère. Salvatore Aiello dans le rôle du père était excellent, toutefois j'ai eu l'impression que le chorégraphe aurait profiter davantage des qualités d'acteur dramatique *du danseur dans ce rôle, que ce soit Salvatore ou un autre, le caractère est seulement esquissé.* Kathleen Duffy et Eric Horenstein ont montré qu'ils savent aussi bien jouer que danser, dans leur rôle des enfants, mais Marina Eglevsky m'a gênée, ses expressions rappellent trop celles de Bonnie Wyckoff qui excelle dans les rôles des petites filles. Marina a besoin de développer une personnalité distincte, bien à elle de perdre un peu de poids en passant.

Bill Lark m'a réconciliée avec La Table Verte, le dernier ballet présenté. Chorégraphie de Kurt Jooss, musique de F.A. Cohen, ce ballet pourrait s'appeler la Danse de la Mort. Bill Lark qui représentait la mort lui a donné tout le caractère sinistre qui se doit, sa présence en scène donne le frisson. Les autres danseurs étaient tous à la hauteur. L'Etendard, Le Vieux Soldat, Le Jeune Soldat, le Profiteur, la Jeune Fille, la Femme, la mère. L'ensemble des Gentlemen en Noir était particulièrement réussi. Encore une fois Bonnie Wyckoff s'est vu confié le rôle de la Jeune fille tandis que Sheri Cook s'est vu attribué le rôle de la Mère. J'espère que ces artistes ne vont pas se laisser mouler dans le même rôle à chaque fois. Elles y sont excellentes, mais elles méritent d'attaquer d'autres rôles pour nous montrer toutes les facettes de leur personnalité.

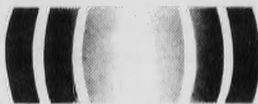
Une très bonne soirée.

Geneviève Thompson

POÈMES DEMANDÉS

La **National Society of Published Poets** prépare en ce moment un livre de poèmes. Si vous avez écrit un poème que vous aimeriez soumettre à notre société pour publication possible, adressez-nous votre poème ainsi qu'une enveloppe à votre nom, dûment affranchie.

NATIONAL SOCIETY
OF PUBLISHED POETS, INC.
P.O. Box 1976
Riverview, Florida, U.S.A. 33569



340, boulevard Provencher
Téléphone: 233-8972

Ce programme paraîtra régulièrement à la fin de chaque mois dans LA LIBERTÉ. Les groupes ou associations intéressés à y faire paraître l'horaire de leurs activités culturelles ou récréatives peuvent communiquer au C.C.F.M. avec Pauline Hince tél.: 233-8972.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

[annonce payée]

CULTURE ET LOISIRS

MARS '77

PROGRAMME PRÉPARÉ PAR LE CCFM

À l'extérieur.

26 février
(samedi)
A la Plaza de Thompson, de 10h a.m. - 3h p.m. vente de pâtisseries.

26 février
(samedi)
Soirée cabaret au Centre Culturel de Sainte-Anne à 8h p.m. Artistes invités: "Les Hypothéqués" ainsi que Léo Frenet et Michelle Arbez. $3.50 par personne.

27 février
(dimanche)
Le Comité Culturel de l'Ile-des-Chênes présente "Souvenirs d'Antan" 1ère partie; films de l'abbé Rivard, 2e partie; débat dirigé par le Dr Robert Painchaud. 8h p.m. au Centre Récréatif. Un goûter sera servi. Entrée libre.

27 février
(dimanche)
Au Centre Culturel de Sainte-Anne à 2h p.m., récital de piano sous la direction de Michelle Arbez.

28 février
(lundi)
Au complexe scolaire de Saint-Claude, à 8h p.m. présentation de 2 films de l'O.N.F.: "TROIS FOIS PASSERA", et "LES POTES", du réalisateur franco-manitobain Marcel Collet. Entrée gratuite.

2 mars
(mercredi)
A l'institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes, à 7h30 p.m. Ciné-Lourdes présente les films suivants: "PAR UNE BELLE NUIT D'HIVER", "TEMPLE DU TEMPS", et "STREET MUSIQUE". Pour adultes seulement. Entrée gratuite.

4, 5, 6 mars
(vendredi, samedi, dimanche)
Carnaval d'hiver à Sainte-Anne

4 mars
(vendredi)
Soirée des talents à l'école de Sainte-Anne à 8h p.m.

5 mars
(samedi)
Soirée "canayenne" à la salle Saint-Eugène, 1009, chemin Saint Mary's, à 8h30 p.m. Musique avec les "Gais Manitobains". $4.00 par personne.

6 mars
(dimanche)
L'Association parents et amis des scouts de la paroisse Cathédrale de Saint-Boniface vous invite à un "Smorgasbord" au Club La Vérendrye, 614, Des Meurons. 6h p.m. cocktails; 7h p.m. souper. Entrée $5.00. Venez en grand nombre encourager le mouvement scout.

7 mars
(lundi)
Cours de "Toastmaster" tous les lundis et jeudis à partir du 7 mars à la bibliothèque de l'école de Saint-Adolphe, à 8h p.m. $15.00 l'inscription. Pour renseignements appeler Denise Hancox 883-2106.

11 mars
(vendredi)
Au Centre Culturel de Sainte-Anne, spectacle du "100 Nons", 8h30 p.m.

12, 13 mars
(samedi, dimanche)
Carnaval d'hiver de Saint-Léon.

14 mars
(lundi)
Au complexe scolaire de Saint-Claude, à 8h p.m., présentation de 2 films de l'ONF: "LE HIBOU ET LE CORBEAU", "CHER THÉO". Entrée gratuite.

14 mars
(lundi)
En collaboration avec le Collège Saint-Boniface, le comité culturel de Lorette offre un cours de personnalité commençant le 14 mars. Pour plus d'informations appeler Alma 878-2295, Blanche 878-2845 ou Lilliane 878-2883.

21 au 25 mars
(lundi au vendredi)
Semaine canadienne française au Centre multi-culturel de Thompson.

25 mars
(vendredi)
A Thompson, au Centre multi-culturel à 8h p.m., soirée canadienne-française. Entrée gratuite.

26 mars
(samedi)
Soirée de plaisir à la salle de l'Eglise de Saint-Adolphe, à 8h30 p.m. Entrée gratuite.

28 mars
(lundi)
Au complexe scolaire de Saint-Claude, à 8h p.m. présentation de 2 films de l'ONF: "LE MARIAGE DU HIBOU" et "AU BOUT DE MON ÂGE". Entrée gratuite.

Au Centre...

21 février au 4 mars
Salle d'exposition du C.C.F.M., les travaux de dessin et de bricolage provenant des quatre pré-maternelles suivantes: "La p'tite école", de Saint-Boniface; "Tournesol", de Saint-Vital; "Mini-maternelle", du Parc Windsor; "Jardin quatre ans" du Précieux-Sang.

26 février
(samedi)
Journée des jeunes au C.C.F.M., de 10h a.m. à 4h p.m.

12 mars
(samedi)
Le club des personnes seules, Club Casbah, organise une soirée sociale au C.C.F.M. à 8h00 p.m. Billets $3.00.

JOURNÉE DES JEUNES AU C.C.F.M.

samedi le 26 février, de 10h00 a.m. à 4h00 p.m.

Si tu es francophone et que tu as entre 6 et 17 ans, nous t'attendons à la journée des jeunes qui aura lieu samedi, le 26 février, au Centre culturel franco-manitobain.

Les activités commencent à 10h00 a.m. et tu feras partie d'un groupe selon ton âge: 6 à 9 ans, 10 à 12 ans, 13 à 17 ans. Il y aura diverses activités dont danse, sports, art, bricolage, film, etc.

Tes parents sont invités à participer à cette journée et dis-leur qu'ils peuvent amener ton frère ou ta soeur de 2 à 5 ans à la garderie du C.C.F.M. qui sera ouverte de 10h00 a.m. à 4h00 p.m. Nous te demandons $1.00 pour participer à cette journée. Si vous êtes plusieurs frères et soeurs de la même famille, le prix maximum de participation est $2.50 par famille.

P.S. — N'oublie pas d'apporter ton "lunch".



COUP D'OEIL

PROGRAMME DE LA RADIO
ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 26 FÉVRIER AU 4 MARS

Sport

Les Jeux Olympiques, reflet de l'Histoire
jeudi 3, 21 h 30

Les Grands Films
jeudi 3, 19 h 30

L'histoire des Jeux Olympiques d'hiver

Après la présentation, la saison dernière, de la fascinante série de Daniel Costelle: **les Jeux Olympiques, reflet de l'Histoire,** la télévision de Radio-Canada présentera, le jeudi 3 mars à 21 h 30, une émission hors série du même réalisateur, *les Jeux d'hiver*, qui relate leur histoire de 1924 à 1972.

Les Jeux Olympiques avaient recommencé en 1896. Ce n'est que 28 ans plus tard que les Jeux d'hiver commencèrent modestement en 1924 à Chamonix, ce n'était alors qu'une semaine internationale de sports d'hiver. Peu de documents filmés — bien que saisissants — existent des Jeux de Saint-Moritz, en 1928. 1932 a vu les Jeux de Lake Placid. Les Jeux d'hiver de l'Allemagne d'Hitler eurent lieu à Garmisch-Partenkirschen en 1936, et ils seront évoqués par Émile Allais. Puis nous verrons successivement des images historiques des Jeux de Saint-Moritz en 1948, de ceux d'Helsinki en 1952, de Cortina d'Ampezzo en 1956, de Squaw-Valley en 1960, d'Innsbruck en 1964, de Grenoble en 1968 et enfin, de Sapporo en 1972.

Au nombre des grands champions de ski de ces Jeux dont nous entendrons les témoignages, mentionnons: Birger Rudd, James Couttet, Tony Sailer, Jean Vuarnet, Jacques Entaud, les soeurs Christine et Marielle Goitschell et Jean-Claude Killy.

«La moutarde me monte au nez»

Le jeudi 3 mars à 19 h 30, **les Grands Films** mettront à l'affiche une désopilante comédie en couleur réalisée en France en 1974 par Claude Zidi. Le scénario et les dialogues sont signés par Claude Zidi, Michel Fabre et Pierre Richard. La distribution de *La moutarde me monte au nez* comprend: Pierre Richard, Jane Birkin, Claude Piéplu, Julien Guiomar, Henry Guybet, Danou Minazzoli, Jean Martin, Isabelle Ceaux et Catherine de Keuchel. Les images sont de Henri Decae; le montage, de Robert Isnardon, et la musique, de Wladimir Kosma.

Un professeur doué pour l'écriture rédige avec la même habileté les discours électoraux de son père et les articles à scandale d'un journaliste ami. Distrait, le professeur se fait jouer des tours pendables par quelques-uns de ses élèves, en mal de rigolades, qui intervertissent les écrits de leur maître. Il en résulte pour ce dernier, on le devine, des complications inattendues.

La moutarde me monte au nez



Affaire Dominici



Cinéma
vendredi 4, 23h05

«L'Affaire Dominici»

Le film policier franco-italien *l'Affaire Dominici* **raconte une histoire vécue.**

Dans la nuit du 4 au 5 août 1952, un touriste anglais, sa femme et sa fillette sont assassinés près d'une ferme dans la campagne provençale. L'enquête de la police qui progresse difficilement implique dans l'affaire les fermiers Dominici. Au bout d'un an, le vieux Gaston Dominici, formellement accusé du meurtre par un de ses fils, signe une reconnaissance de responsabilité pour se récuser au cours du procès. Condamné sur les dires contradictoires de ses fils, sans que l'accusation puisse présenter de preuve formelle, il sera par la suite relâché.

Réalisée en 1973 par Claude Bernard-Aubert, *l'Affaire Dominici* a comme interprète principal le regretté Jean Gabin, entouré de Paul Crauchet, Victor Lanoux et Gérard Darrieu. Ce film en couleur sera à l'affiche de **Cinéma,** le vendredi 25 février à 23 h 05, à la télévision de Radio-Canada.

Jeunesse
du lundi au vendredi, 10 h 00 et 10 h 15

Tous les matins pour les jeunes

Dans ces deux pages, nous proposons quelques photographies tirées des productions Jeunesse du matin. Entièrement tournées dans nos studios de Montréal, ces émissions reflètent une importante somme de travail fournie par un véritable bataillon de créateurs dévoués à l'enrichissement de l'enfant d'âge préscolaire.

Diffusées du lundi au vendredi à 10 heures et 10 h 15, pas moins de huit émissions sont proposées au tout jeune auditoire de la télévision de Radio-Canada.

Parmi les derniers-nés de cette saison, soulignons l'avènement d'**Une fenêtre dans ma tête,** série réalisée par Pierre-Jean Cuillerrier, qui prend l'affiche le jeudi à 10 h 15, de même que **Tam-Tam,** émission réalisée par Guy Comeau diffusée le vendredi à 10 heures.

En plus, vous retrouverez ci-dessous une grille-horaire des séries Jeunesse du matin, de même qu'une brève description de chacune d'entre elles.

Au jardin de Pierrot, le lundi à 10 h 15.

Une invitation à la danse, à la chanson, au mime, de même qu'une foule d'autres activités en compagnie de Pierrot. Pierrette Boucher incarne le rôle titre de cette émission réalisée par Pierre-Jean Cuillerrier.

Du soleil à 5 cents, le lundi à 10 heures.

Créer à peu de frais avec ses dix doigts et beaucoup d'imagination, faire naître la poésie grâce à un objet tiré du contexte quotidien. Entouré de Rina Cyr (Rina) et Serge Thériault (Serge), Claude Lafortune se creuse le génie hebdomadairement pour initier l'enfant à utiliser les objets qui l'entourent. Pierre-Jean Cuillerrier réalise cette émission.

You hou, les mardi et mercredi à 10 heures.

L'eau, la terre, le feu et l'air sont les éléments de base à partir desquels André Cartier (André), Pierre Curzi (Pierre) et Thérèse Petit (Thérèse) font prendre connaissance du corps et de l'environnement, tout en favorisant la curiosité et la tolérance. Guy Comeau réalise **You hou.**

Minute Moumoute!, le mardi à 10 h 15.

Placé sous le signe de l'humour le plus débridé, ce spectacle télévisé met en scène neuf merveilleuses marionnettes conçues par Marianne Séguin, de même que les comédiens Alain Gélinas et Suzanne Garceau, Renault Gariépy, Pierre-Jean Cuillerrier. Jean Picard et André Bousquet réalisent cette émission.

Virginie, les mercredi et vendredi à 10 h 15.

Un voyage dans le monde de l'imaginaire, voilà ce que vivent Virgnie, la sympathique grenouille-marionnette, et Chantale, une petite voisine âgée d'une douzaine d'années. De temps à autre, le grand-père Cailloux rend visite aux deux camarades. Raymond Pesant réalise cette émission.

La Boite à lettres, le jeudi à 10 heures.

Au départ, une lettre-son, à partir de laquelle trois comédiens animent un divertissement où l'enfant est appelé à manifester son énergie créatrice. Dorothée Berryman (Dorothée), Francine Ruel (Francine) et Robert Gravel (Robert) sont les comédiens de cette émission que réalise Pierre-Jean Cuillerrier.

Une fenêtre dans ma tête, le jeudi à 10 h 15

Une véritable forme de sensibilisation aux phénomènes qui nous entourent. Un spectacle didactique réglé en fonction de l'eau, de la terre, du feu et de l'air. Pauline Martin (Pauline) et Yvan Ponton (Yvan) incarnent les deux rôles principaux de cette série que réalise Pierre-Jean Cuillerrier.

Tam-Tam, le vendredi à 10 heures

Inspirée de notions mathématiques, cette émission valorise les opérations du cerveau chez le tout jeune enfant. Chacune de ces notions fait l'objet d'un nombre égal de productions. La distribution de cette émission regroupe les Mimes électriques (Bernard Carez et Patrice Arbour), Louise Laprade et Jean-Pierre Chartrand. Guy Comeau réalise **Tam-Tam.**

Du soleil à 5 cents



Au jardin de Pierrot



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h00	*Du soleil à 5 cents*	*You hou*	*You hou*	*La Boite à lettres*	*Tam-Tam*
10h15	*Au jardin de Pierrot*	*Minute Moumoute!*	*Virginie*	*Une fenêtre dans ma tête*	*Virginie*

Variétés

Vedettes en direct
mardi 1er, 20 h 30

Place à Claude Gauthier

Claude Gauthier sera l'artiste invité à **Vedettes en direct**, le mardi 1er mars à 20 h 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

Connu pour sa simplicité, son amour de la nature et du Québec, Claude Gauthier est un de nos artistes parmi les plus sympathiques. Avec sa guitare, ses grands yeux pleins de tendresse et de poésie, sa voix un peu voilée, ses gestes mesurés, Claude Gauthier plaît à tous les publics autant comme homme que comme chanteur.

Auteur-compositeur et interprète, Claude Gauthier a connu une période de gloire ici et même à Paris où il a remporté beaucoup de succès à l'Olympia, lors du spectacle «Vive le Québec», en 67. Il a enregistré beaucoup de 45 tours et plusieurs microsillons. Il a fait des tournées en province et jusqu'en Ontario. Puis il a fait du cinéma et, pour tout le monde, ce fut une révélation. On l'a vu dans *Entre la mer et l'eau douce*, dans *la Piastre*, dans *Partis pour la gloire...* mais c'est surtout le film de Jacques Brault *les Ordres* qui nous a fait apprécier Claude Gauthier comme comédien. Dans le rôle de ce pauvre chômeur que la police arrache brutalement à ses enfants et qu'elle traîne au poste de police sans qu'il sache pourquoi on l'arrête, dans une scène particulièrement pénible où deux sadiques simulent une exécution capitale dont il est la victime au sous-sol de Parthenais, Claude Gauthier était bouleversant de vérité. Lui qui avait peu de métier pourtant, jouait comme le plus grand comédien. Sans doute à cause de sa grande sensibilité, Claude Gauthier s'était tellement imprégné de la tragédie du personnage qu'il vivait intensément les scènes plus qu'il ne les jouait.

A **Vedettes en direct**, Claude Gauthier chantera *les Beaux Instants, Mon enfance, le Petit Cessna, Chanson d'amour d'un gars marié, la Toune à tout l'monde* et *Le plus beau voyage*.

Cette émission de **Vedettes en direct** sera réalisée par Jean-Jacques Sheitoyan.

Claude Gauthier



Les Beaux Dimanches

Homicide par prudence
le 27, 20 h 30

Une intrigue policière habilement menée

A l'affiche des **Beaux Dimanches**, le 27 février à 20 h 30, à la télévision de Radio-Canada, une oeuvre dramatique de John O'Hare adaptée par Frédéric Valmain et intitulée **Homicide par prudence**.

Le seul titre de la pièce situe déjà les téléspectateurs dans l'esprit de l'intrigue. **Homicide par prudence** est un «suspense» policier. Mais un suspense si brillamment amené, si subtilement présenté que tout au long de la pièce, on se demande vraiment si le titre est justifié. Plus l'intrigue avance, plus on se pose de questions. Certains indices nous mettent sur la piste: la mimique de l'un ou de l'autre protagoniste (il n'y a que deux personnages principaux) semble bizarre: certaines réflexions, des attitudes curieuses font surgir des points d'interrogation. Mais ce n'est qu'au dernier acte que la vérité jaillit dans la meilleure tradition des romans policiers style Agatha Christie, Pierre Nord ou Georges Simenon.

Homicide par prudence met en vedette Andrée Lachapelle (Elle, qui peut s'appeler aussi Barbara) et Gérard Poirier (Lui, qui peut s'appeler Jeff). On verra également en «flash-back» un tiers appelé Jenner, frère de Barbara, interprété par Paul Savoie.

Les décors sont signés Peter Flinsch et les costumes Gilles-André Vaillancourt. Ensemblier: Hervé Ouimet; maquillages: Tale Turgeon; éclairages: Jean-Paul Rouillard. Musique de Pierre Leduc. Assistant à la production: Yvan Lalonde; script-assistante: Marièle Choquette; directeur technique: René Yelle. **Homicide par prudence** est une réalisation de Jean Faucher.

Fernand Côté





CKSB

M. Maxime Desaulniers annonçait récemment la promotion de M. Etienne Bohémier au poste nouvellement créé d'agent d'administration. A ce titre, M. Bohémier verra plus particulièrement à la préparation et à la gestion des budgets, et en général, secondera le directeur dans l'administration de la station. Il entrera en fonction le 1er mars.

Originaire de Saint-Norbert, M. Bohémier a fait ses études au Collège Saint-Boniface. Après avoir complété des études pédagogiques au Québec, il fut professeur au Québec et au Manitoba pendant sept ans. Au cours de sa dernière année d'enseignement, il commençait à travailler à CKSB à temps partiel, en tant que chroniqueur sportif. C'était quelques mois seulement après la fondation de CKSB. Il continua son travail de chroniqueur sportif à temps partiel jusqu'en 1960, tout en représentant, à la vente, une compagnie d'assurance.

En 1960, il devenait représentant commercial à CKSB, poste qu'il a occupé jusqu'à maintenant. Au cours de ses années à CKSB, Etienne Bohémier a été l'initiateur de nombreux projets. On se souvient entre autres, du "Marchoton de CKSB" au début des années 60, qui chaque année, réunissait environ 200 participants venus d'un peu partout dans la province. Un peu plus tard, ce fut le "Tournoi de golf de CKSB" qui connaît encore aujourd'hui beaucoup de succès. Mais il n'y a pas que des sports qui l'intéressent. Par exemple, il a fait partie, pendant quelques années, du comité exécutif de l'Association d'Education, il a été président de la Caisse populaire de Saint-Boniface, et depuis trois ans, il est vice-président du bureau de direction du Festival du Voyageur.

Ce sont donc plusieurs années d'expérience dans le monde de la radio, des affaires et des organisations culturelles que M. Bohémier apporte à son nouveau poste. Homme d'affaires bien connu dans le milieu, il saura sûrement mener à bonne fin les tâches qui lui seront imposées par ses nouvelles fonctions. Nous lui souhaitons du succès!



M. Etienne Bohémier, agent d'administration à CKSB.

"L'Amant" de Harold Pinter

à Théâtre actuel

lundi à 19h30

"Merci"

... tous ceux qui sont venus participer à l'émission Voyageur Bonjour au Centre communautaire du Précieux-Sang, pendant la semaine du Festival.

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

26 février

9:00 DEMETAN
9:30 WICKIE
10:00 LA PIERRE BLANCHE
10:30 LASSIE
11:00 ENFANTS DU 47 A
11:30 ES-TU D'ACCORD?
12:00 LES EXCLUS
12:30 CHRONIQUE DE FRANCE
13:00 SPORTHEQUE
Faits saillants des compétitions olympiques
GYMNASTIQUE (5e de 7)
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15:00 TECHNO FLASH
15:30 CINEMA JEUNESSE
LE RENARD DANS L'ILE
17:00 BAGATELLE
18:00 GENIES EN HERBE
SAINT-PIERRE vs COLLEGE SAINT-BONIFACE (demi-finale)
18:30 TELEJOURNAL
18:35 PARTOUT
19:00 SOIREE DU HOCKEY
BARONS vs CANADIENS
[illegible]
[illegible] TELEJOURNAL
Lecteur [illegible]
[illegible] NOUVELLES DU SPORT
[illegible]
[illegible] CINEMA
[illegible]
[illegible] CINE-NUIT●
Comment qu'elle est [illegible]

DIMANCHE

27 février

9:00 WOODY LE PIC
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER A DEMAIN
14:00 CINEMA
"LES TROIS MOUSQUETAIRES"
15:30 HEURE DES QUILLES
16:30 MONDE EN LIBERTE
17:30 SECOND REGARD
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
Teleroman de Robert Choquette. Avec Olivette Thibault, Monique Joly, Maurice Beaupré, Yvon Leroux, Marie-Michèle Grosleau, Jacques Tourangeau, Jean Perraud et Diane Arcand. Dodo met fin à ses relations avec son amie Gaëtane. Va-t-elle pouvoir s'expliquer avec son mari? Real.: Louis Bédard et André Bousquet.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Homicide par prudence. Pièce policière de John O'Hare, adaptée par Frédéric Vaimain. Avec Gérard Poirier, Andrée Lachapelle et Paul Savoie. Après s'être mariés à Las Vegas, un couple d'Américains cossus s'installent pour une semaine dans un cottage presque en plein désert du Nevada. Leur lune de miel débute de façon classique. Mais peu à peu des attitudes bizarres soit d'Elle, soit de Lui font surgir des points d'interrogation. Réal.: Jean Faucher.
22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORTS—DIMANCHE
[illegible] CINE-CLUB
Ludwig: Requiem pour un roi vierge. Evocation historique écrite et réalisée par Hans Jurgen Syberberg, avec Harry Baer, Peter Kern et Ingrid Caven. La vie du roi de Bavière en une suite de tableaux vivants de style baroque évoquant divers aspects de la personnalité de Louis II ainsi que les oppositions qu'il rencontra chez les dignitaires de sa cour. Le goût du monarque pour la construction de chateaux grandioses et coûteux, le soutien qu'il accorda au compositeur Wagner, l'amour qu'il portait à sa cousine Elisabeth d'Autriche, les tendances homosexuelles qu'il manifesta à la fin de sa vie (All. 72) (sous-titré).

LUNDI

28 février

9:10 THE SUNRUNNERS
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 RINALDO RINALDINI
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
DR CARAIBES: PIGEON BLEU. L'HOMME A L'ALBATROSS
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 ROBINSON SUISSE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA P'TITE SEMAINE
19:30 HISTOIRE DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION
Pour un instant d'amour. Drame réalisé par Gilbert Cates, avec Nathalie Wood, Robert Wagner, Paul Ryan et Bruce Davidson. Ayant souffert de polio dans son enfance, une jeune fille doit se déplacer à l'aide d'un appareil. Elle trouve son équilibre dans l'affection des siens et dans l'accomplissement d'un travail qu'elle aime. Elle connait enfin l'amour dans les bras d'un avocat divorce et père de deux enfants.
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 CARCAJOU ET LE PERIL BLANC
24:05 CINEMA
Gare à la peinture. Comédie réalisée par Norman Jewison, avec James Garner, Dick Van Dyke et Elke Sommer.

MARDI

1er mars

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL (Début)
12:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"LA GRANDE CATHERINE"
Comédie avec Jeanne Moreau et Peter O'Toole
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 CINEASTES DE LA FAUNE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MONDE DE DISNEY
"UN DROLE DE COUPLE"
20:00 GRAND PAPA
20:30 VEDETTES EN DIRECT
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 RENCONTRES
Invité: Ambroise-Marie Carré, dominicain, prédicateur, membre de l'Académie française. «La Foi chrétienne aujourd'hui». Interviewer: Marcel Brisebois. Real.: Raymond Beaugrand Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Jose-Luis de Vilallonga se raconte (2e de 5). «Mes écritures». Réal.: Jean Faucher.
24:00 CINEMA●
Kidnapping. Western réalisé par Albert Cardiff, avec Montgomery Ford, Teresa Gimperi, Howard Ross et Herman Lang. Un garçon est enlevé. Un ex-shérif sert d'intermédiaire entre la mère et les ravisseurs (It. 68).

MERCREDI

2 mars

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 DANIEL BOONE
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 TRAVAIL A LA CHAINE
21:00 L'HOMME D'AMSTERDAM
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton. «Madawaska, Aroostook, région frontalière». La colonisation du Madawaska. Querelles de frontières entre le Maine et le N.-B. Conséquences du Traité de Washington de 1842. Les liens actuels entre les habitants des deux côtés de la rivière Saint-Jean. L'avenir de la francophonie dans le nord du Maine et au Madawaska. Animation et recherche: Cécile Gagnon. Réal.: Ronald Cormier.
24:00 CINEMA
Quand passent les cigognes. Drame realise par Mikhail Kalatozov, avec Tatiana Samoilova, Alexis Batalov et A. Chvorine. Boris et Veronika goûtent le charme des promenades nocturnes sur les bords de la Volga. Ces amours juveniles sont troublées par la guerre. Boris s'engage. Véronika arrive trop tard pour lui dire un dernier au revoir (Russe 58).

JEUDI

3 mars

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"LE GRAND OURS ET L'ENFANT"
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 "L'ILE AU TRESOR"
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 CE SOIR: National
19:30 LES GRANDS FILMS
La moutarde me monte au nez. Comédie réalisée par Claude Zidi, avec Pierre Richard, Jane Birkin, Claude Piéplu, Henri Guybet, Danou Minazzoli, Vittorio Caprioli et Julien Guiomar. Le fils du maire d'une ville de Provence est professeur dans un lycée pour jeunes filles. Le même jour, il doit corriger des copies, composer un discours électoral pour son père et écrire, pour un ami journaliste, un article sur une vedette de cinéma. Des élèves mélangent ses dossiers et l'instituteur est entraîné dans une série d'aventures (Fr. 74).
21:30 LES JEUX OLYMPIQUES:
REFLET DE L'HISTOIRE
«Les Jeux d'hiver». Documentaire réalisé par Daniel Costelle. Tour d'horizon des Jeux Olympiques d'hiver de 1928 à 1968, précédé d'un bref aperçu de leur évolution depuis le début du siècle. Témoignages de champions de ski tels Christine et Marielle Goitschell et Jean-Claude Killy (Fr.).
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 MESDAMES ET MESSIEURS...
24:05 LA PECHE MIRACULEUSE
Chronique réalisée par Pierre Matteuzi, avec Jean-François Garreaud, Edith Garnier et Ingeborg Schoner. «Trois femmes». Paul Vilard est en Allemagne, où il poursuit ses études musicales, lorsqu'il apprend la mort de son grand-père. La fin de son père suit de près. Revenu en Suisse, Paul rencontre Antoinette, devenue une femme attrayante, et Louise, mariée à un politicien.

VENDREDI

4 mars

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 TAM TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 GRANDEUR NATURE
11:30 HISTOIRE SANS PAROLES
12:00 TOUMAI
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 EMISSIONS SCOLAIRES
"L'HERITIER" avec Jean-Paul Belmondo
15:05 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 CONCERT POPULAIRE
21:30 SCENARIO
«Les Consolations». Pièce de Richard Lorain. Avec Elizabeth LeSieur, Léo Ilial, Jean Gascon, Gaétan Girard et Rafaele et Frédérique Lorain
22:00 SCIENCE-REALITE
Animateur: Joël Le Bigot
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA
L'Affaire Dominici. Drame réalisé par Claude Bernard-Aubert, avec Jean Gabin, Paul Crauchet, Victor Lanoux et Gérard Darrieu. Dans la nuit du 4 au 5 août 1952, un touriste anglais, sa femme et sa fillette sont assassinés près d'une ferme dans la campagne provençale. L'enquête de la police implique les fermiers Dominici. Au bout d'un an, le vieux Gaston Dominici, formellement accuse du meurtre par un de ses fils, signe une reconnaissance de culpabilite pour se recuser par après et proclamer son innocence au cours du procès (Fr.-it. 73).
1:00 CINE-NUIT
La Grande Lessive. Comédie réalisée par Jean-Pierre Mocky, avec Bourvil et Francis Blanche. Découragés par l'abrutissement de leurs élèves qui dorment en classe parce qu'ils passent leurs soirées à regarder la télévision, deux professeurs décident de déclarer la guerre à la télévision (Fr.).



LA S.F.M. NOUS INFORME

Francophones de Saint-Vital et des régions avoisinantes

Le conseil régional de Saint-Vital de la S.F.M. vous invite à sa

3e SOIRÉE "CANAYENNE"

le samedi, 5 mars, à 8h30 p.m.
à la Salle Saint-Eugène
1009, chemin Sainte-Marie, Saint-Vital
Venez danser avec les Gais Manitobains!
En plus vous pourrez déguster un repas chaud.
L'entrée est de $4.00 par personne (repas inclus)
Alors, ne manquez pas cette soirée de détente, **le samedi 5 mars**

Si vous désirez obtenir des billets,
communiquer avec:

Mme Rita Lécuyer	253-1894
Mme Vivianne Laurin	257-3587
M. Marcel Lacroix	253-0993

NOUVEAUX HORIZONS À LA BROQUERIE

Les gens à la retraite de La Broquerie se sont montrés très intéressés à la formation d'un club d'âge d'or.

Lors d'une première réunion, une quinzaine de personnes ont discuté du projet et choisi leur exécutif.

Les membres:

Mme Irma Gauthier, présidente
Mme Elisa Gosselin, secrétaire
Mme Paul-Emile Gagnon
M. Dominique Courcelles
M. Victor Gamache
Mme Alice Fournier
Mme Denise Savard
Mme Aline Balcaen
M. Louis Laurencelle
Mme Yvonne Courcelles

Le 11 février dernier, Rolande Fitch de Nouveaux Horizons et Pierre Meunier de la S.F.M. ont rencontré les intéressés afin de les informer du contenu d'un tel programme. Un local a déjà été réservé et le projet sera présenté sous peu à Nouveaux Horizons.

Pour plus d'information, communiquez avec Mme Denise Boily 424-5363
Mme Léonie Granger 474-5356

L'ACTUALITÉ POLITIQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION
COURS DE SCIENCES POLITIQUES

NOM ....
ADRESSE ....
....
CODE POSTAL .... TÉLÉPHONE ....
FRAIS D'INSCRIPTION: $30.00
PAIEMENT PAR CHÈQUE .... COMPTANT ....
(au nom de la Société Franco-Manitobaine)
ADRESSER À: Cours de sciences politiques
C. P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Pour plus d'informations, téléphonez à Paul au 233-4915.

1er MARS À LA BROQUERIE

Mardi prochain, à 20h30, se tiendra à l'école élémentaire de La Broquerie, une session d'information générale

OBJET: Programme de développement communautaire

PROGRAMME:

But: Offrir aux paroisses francophones l'aide organisationnelle et les ressources humaines nécessaires à l'épanouissement de leur communauté.

Format: Au choix de la communauté, cours, sessions d'information, groupe de discussions ou d'étude, etc

BIENVENUE À TOUS
Pour plus d'informations, appeler Pierre au 233-4915

BONSPIEL PROVINCIAL DE LA S.F.M.



photo de Raymond Guyot

Lors du grand tournoi de curling qui eut lieu à Notre-Dame-de-Lourdes les 4, 5 et 6 février derniers, l'équipe René Comte a défait celle d'André Dacquay détenteur du championnat durant trois années consécutives.

Félicitations aux nouveaux gagnants.

8e SESSION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

À SAINTE-AGATHE

Date et heure: Mardi le 1er mars à 20h (8h p.m.)
Lieu: Salle des Vétérans
Sujet: Historique, organisation et programmation des radio et télévision franco-manitobaines
Invités: M. Maxime Desauiniers, directeur de C.K.S.B.
M. Paul Dumaine, directeur de C.B.W.F.T.

BIENVENUE À TOUS!!!

"L'AFFAIRE FOREST"

Le comité de "L'Affaire Forest" vous demande de l'appuyer dans sa lutte pour la reconnaissance du français comme langue officielle au Manitoba.



NOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... MONTANT ....
(Faites votre chèque au nom du **Fonds Spécial de la S.F.M.**)
adresser à: Fonds Spécial de la S.F.M.
Case Postale 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Un reçu vous sera adressé pour fins d'impôts sur le revenu.

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

liste exhaustive des émissions qui pourraient m'intéresser; mais il faudra aussi renseigner les jeunes en général. Ce n'est justement pas dans La Liberté, sur vos ondes et quelques fois par la télévision française que vous les rejoindrez. Et vous ajoutez: j'aimerais que vous me disiez où il faudrait annoncer en plus pour informer la jeunesse?" n'avez-vous pas vous-même avoué le 25 janvier à la radio que vous saviez fort bien que votre clientèle se situe entre 40 et 60 ans, comme c'est sans doute le cas de la télévision française et de La Liberté. Si vous n'êtes pas intéressé à faire une publication spéciale (brochure ou autre) qui sera remise dans les mains de chaque jeune, comme par exemple il vous serait possible de le faire par l'entremise du C.J.P., au moins essayez de la publicité à CKY ou CFRW!

Je n'ai pas mis sur le dos de CKSB tous les problèmes des boîtes à chansons; veuillez, s'il-vous-plaît, revoir la formule exacte que j'ai employée. J'avoue qu'il y a d'autres problèmes, entre autres le sentiment d'infériorité des francophones qui n'osent pas écouter CKSB devant leurs amis, francophones ou anglophones. Je dis seulement que les changements dans la programmation occasionnés par le transfert de CKSB dans les mains impérialistes de Radio Canada en 1973, et la perte de l'intérêt à l'égard de cette programmation de la part de la génération montante, ne paraissent être plus que simple coïncidence. Je ne suis pas le seul à y voir un rapport.

Vous réduisez les problèmes des boîtes à chansons à une question de ressources financières. Vous dites que les boîtes à chansons reçoivent des octrois et que par

(suite, page 18)

BICOLO est en voyage dans le Grand Nord. Il nous parlera de ses amis esquimaux la semaine prochaine.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ROMÉO DUBREUIL, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, Comptable à sa retraite.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 1er avril, A.D. 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois de février, A.D. 1977.
TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALICE ROY, de Saint-Boniface au Manitoba, à sa retraite, décédée.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 16 mars, A.D. 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de février, A.D. 1977.
TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LÉOPOLD HUPE, du village de Richer, au Manitoba, Cultivateur.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 1er avril, A.D. 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour du mois de février, A.D. 1977.
TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU FERNAND JEAN PAUL SAINT-GODARD, DE LA VILLE DE Winnipeg, au Manitoba, Journalier, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 25e jour de mars, A.D. 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de février, A.D. 1977.
F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALIAS (ALFRED) JOSEPH FERLAND, du Village de Sainte-Anne, au Manitoba, autrefois de la Ville de Saint-Boniface, au Manitoba, barbier retiré, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 28e jour de mars, A.D. 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de février, A.D. 1977.
F. A. AVANTHAY
Procureur de la succession.



LA VÉRITÉ

Mais je vous dis, à vous qui m'écoutez: Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent. (Luc 6, v. 27).

AVIS DE DÉCÈS, ETC.

LA LIBERTÉ accepte pour publication des avis de naissance, de mariage, de décès, d'anniversaires au tarif de 25 sous la ligne agate et de $5 par photo. Ces avis doivent nous être adressés par écrit et nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT... (suite)

tails de leurs conclusions. Il semble cependant, qu'ils confirment les conclusions énoncées dans le rapport du Centre des Recherches.

Enfin, il y eut le dernier mémoire supportant les programmes B, publié par un groupe de parents aidés d'une de nos collègues. Nous avons pris connaissance de son contenu qui consiste entre autres, en une série d'affirmations sans preuves à l'appui, certaines de ces affirmations prennent même la forme d'accusations sérieuses et de très mauvais goût. Nous tenons à assurer nos membres que nous avons emprunté une copie de ce mémoire: nous avons pensé qu'ils n'approuveraient pas un achat qui représente une folle dépense de la sorte.

Eh bien, voilà où nous en sommes rendus! Jusqu'ici nous n'avons pas encore trouvé la raison qui justifie la position de la commission scolaire. Le seul prétexte qui nous fut avancé jusqu'à ce jour est le respect du droit des parents qui réclamaient leurs choix de programmes. Eh bien, dans ce cas, soyons logiques et offrons le programme A, le programme B, le programme C, etc. jusqu'au programme Z et ce, du jardin à la 12e année! Ne-riez pas, nous savons de bonnes sources que la commission scolaire de Norwood a déjà payé les frais de non-résident pour élève allant dans une division voisine à une école où on n'offre ni le programme A, ni le programme B et enfin cette inscription n'était même pas pour le programme traditionnel de "French" mais bien pour un autre programme de français qui se situe entre le programme B et le "French". Tout de même, soyez sérieuse, chère commission scolaire!

Nous vous demandons, pour le bien de vos propres employés et pour le bien des élèves qui leur sont confiés de bien vouloir reconsidérer les points suivants et prendre, cette fois-ci, une décision responsable!

1. Le personnel enseignant (quelque quarante professionnels) vous a présenté un rapport que vous vous devez d'appuyer ou de réfuter de façon responsable.

2. Le Centre des Recherches a publié une étude qui appuie les recommandations avancées par le personnel enseignant

3. La politique de la "Manitoba Teachers' Society" appuie entièrement les recommandations du personnel enseignant.

4. Le ministère de l'éducation (le BEF) recommande l'école française et la supporte d'autant plus sérieusement par des octrois substantiels.

5. Une très forte majorité de parents sont désireux de voir se réaliser les recommandations du personnel enseignant.

6. Votre directeur général a publiquement appuyé le 18 mai 1976 les recommandations du personnel

7. Enfin les quelques parents réclamant, pour leurs enfants, le programme B pourraient sûrement avoir accès à ces services dans une division voisine où une école oeuvre de façon exemplaire à faire valoir ce programme

Alors, pourquoi tergiversez-vous, monsieur Stangl?

Signatures — *Pierre Palud, Noëlla A., Gauthier, Beaufort Péan, Raymond Ouimet, Jean-Claude Guay, Réal Lévêque, Laval Cloutier*

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

conséquent il y a des employés pour faire du travail qui autrefois était fait par des bénévoles prêts à travailler fort et à mettre "la main dans leur poche pour payer les dépenses". Et vous ajoutez: "mais ces temps sont passés", comme si votre génération était si glorieuse... Si vous faites référence au 100 Nons, vous vous trompez: ce n'est pas une boîte à chansons, et le 100 Nons reçoit depuis les débuts en 1968 des octrois pour l'animation et la formation des artistes, ce qui est toute autre chose. Laissez-moi vous informer à ce sujet; les boîtes à chansons ne reçoivent ni octroi, ni salaire. Elles se financent toujours toutes seules, comme autrefois et les personnes (bénévoles) qui s'en occupent n'ont pas peur du travail et n'hésitent pas non plus à "mettre la main dans leur poche pour payer les dépenses". Il en faut du bénévolat, mais ce n'est pas à CKSB qu'il faut chercher. Là n'est pas le problème; le vrai problème est d'intéresser les jeunes à la chanson française.

Je suis heureux de ce que CKSB remette "l'antenne à l'auditeur pour lui permettre de s'exprimer". Les nouvelles d'ici et d'ailleurs, le placotage local et les interventions téléphoniques locales, d'ailleurs très bien placés dans la programmation, m'intéressent énormément. Ce qui m'intéresse moins, par contre, ce sont les longs monologues et dialogues entre chaque chanson qui nous arrivent de Montréal. Et ici, je fais appel à l'opinion des autres auditeurs: Que préférez-vous, la musique de fond ou le placotage de fond? Personnellement, quand j'ai quelque chose à faire, je préfère de la musique de fond, sans pour cela être un "robot".

Nous nous entendons bien au sujet "de l'énorme responsabilité de CKSB auprès des jeunes, étant le seul poste francophone". Vous ajoutez que vous avez d'autres catégories de gens à satisfaire. Ces gens-là, je leur demande de s'exprimer: Sont-ils prêts à reconnaître l'importance primordiale du travail auprès de la jeunesse pour conserver et développer notre culture et notre langue? Si oui, il faudra que CKSB en fasse aussi une priorité. Je ne demande pas de déplacer toutes les émissions sûres, aux heures de pointe... Il faudra se réunir pour ensemble chercher des solutions, comme vous dites.

Mais, de votre part, il va falloir prendre certains risques... Vous parlez d'«émissions qui pourraient marcher». Ce n'est pas avec quelques essais éparpillés que vous pourrez fermer comme ça le dossier jeunesse. Il faut de la répétition, beaucoup de répétition pour un jeune. Ce n'est pas en les entendant une fois, que nos aînés en sont venus à aimer "C'est beau la vie" de Ferrat, et "Ne me quitte pas" de Brel. J'espère entendre un jour CKSB chanter cette dernière chanson à la jeunesse.

18,500 auditeurs de CKSB, bravo! Ensemble, on peut en amener autant de chez les jeunes...

Salutations,

Jean-Pierre Dubé

Cople à La Liberté
au C.J.P.

(suite, page 22)

Faites vite d'ici le 1er mars, car l'argent ça se gagne durement. Pas vrai?

Pour éviter de jeter votre argent par les fenêtres en payant trop d'impôts, souscrivez, d'ici le 1er mars, à nos régimes d'épargne-logement ou d'épargne-retraite SERVI; vous pourrez ainsi déduire de votre revenu imposable de 1976 vos contributions à l'un ou l'autre de ces régimes, jusqu'à concurrence du montant autorisé par la Loi de l'impôt sur le revenu.

Chez nous, à la Banque de Commerce, c'est ce que nous appelons être bien SERVI (Sachez Epargner et Réduire Vos Impôts).

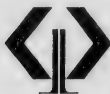
En réalité, vous épargnez doublement, puisque vous mettez de l'argent de côté pour l'avenir (en vue de l'achat d'une maison ou de votre retraite) et réduisez votre revenu imposable.

Vous pouvez souscrire à un régime SERVI en tout temps, mais si vous ne voulez pas payer inutilement de l'impôt pour l'année 1976, voici votre dernière chance de le faire d'ici le 1er mars.

Ne tardez pas trop. Venez nous en parler et nous vous expliquerons comment fonctionnent nos régimes et pourquoi ils peuvent vous aider à épargner.

Votre revenu de l'an dernier vous paraît-il déjà de l'histoire ancienne? Et pourtant, ce que vous en ferez aura peut-être une influence décisive sur votre avenir.





BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE



Centenaire de Saint-Pierre-Jolys

Les élèves de l'école secondaire peuvent prendre un soupir de satisfaction avec l'assurance d'un travail bien fait, car la fin de semaine fut très mouvementée pour eux.

Vendredi soir, le carnaval débuta par la boîte à chansons; plusieurs jeunes talents de Saint-Pierre y participaient, sous l'habile direction de Mme Jacqueline Roy. La soirée fut rehaussée par le couronnement de la jolie Diane Martel, nouvelle reine du carnaval et ses deux princesses: Rachelle Desharnais et Janine Roy.

Samedi après-midi, il y eut bazar, patinage, hockey, curling et autres jeux sur glace. La journée se termina par une soirée dansante de la Saint-Valentin, organisée par le conseil étudiant et les copains.

Dimanche après-midi, une partie de hockey entre Saint-Pierre et Otterburne donna quelques heures de répit aux organisateurs pour pouvoir préparer la soirée qui devait être une des plus amusantes. A huit heures, on ouvrit les portes pour laisser entrer une foule impatiente qui remplissait la salle gaiement décorée de chandelles, genre cabaret; les artistes, tous en costumes à l'ancienne, complétaient le décor.

La soirée débuta par la chanson centenaire et fut suivie de chansons du Bon Vieux Temps que surent si bien nous présenter Gérard Curé, Laurence Bérard, Ginette Lacroix, Louise Préfontaine, Diane Curé, Rhéal Laroche, accompagnés au piano par Hélène Arpin et les moines Charles Bérard et Michel Courcelles (guitare) et François Laroche à la batterie.

Un ensemble des Vigneault, Marc Gélinas, la Bolduc et autres vint mettre beaucoup d'entrain dans la soirée. François Laroche sut plaire aux jeunes en leur présentant deux morceaux de tambour. La seconde partie de la soirée fut suivie d'un goûter, mais le dessert était encore à venir.

La troisième partie comprenait surtout des chansons à répondre par toute l'assemblée. La soirée se termina par le pot-pourri que seul Gérard Curé peut turlutter et l'assemblée sut y répondre par des applaudissements chaleureux. Les gens se quittèrent tous joyeux et satisfaits d'avoir passé une si belle soirée.

Nos félicitations aux jeunes pour avoir organisé cette fin de semaine, et un gros merci à nos artistes qui ont su si bien nous amuser.

Notre-Dame-de-Lourdes

Nous voulons remercier tous ceux qui ont fait un don au Curling, lors de notre bonspiel annuel. Ces donateurs sont:

L'Hôtel Notre-Dame, $25; New Holland Dealer (Cardinal), $20; Norm's Confectionery, $20; Notre-Dame Motors, $20; Adam's Funeral Homes, $10; Delaquis Electric, $15; Notre-Dame Auto Body, $5; Centre d'Achat Notre-Dame, $10; Notre-Dame Sundries et Solo Store, $30; Welcker's Café, $10; Notre-Dame Seed Plant, $10; Shell Agency, $5; Durand Seed, $10; Kolly Plumbing, $15; Deleurme Garage, $10; Delaquis Motor's $20; E & L Motors, $20; Talbot Trucking, $5; Notre-Dame Creamery, $20; Hague Bulldozing, $10; Collet Gravier, $10; Paul Fix-It-Shop, $5; Elliot's Flower Shop, $5; Robitaille Gravier, $20; France Bosc Catering Services, $5; All-Klean Services, $25; Aimé Piché Livestock Dealer, $20; Roch's Insurance, $15; Cross Country Septic Services, $20; McQueen Hall Insurance, $10; Notre-Dame Transfer, $20; Notre-Dame Electric, $15; Notre-Dame Bakery, $10.



Diane Martel, la nouvelle reine du Festival de Saint-Pierre-Jolys.

CO-OP NOTRE-DAME, CAISSE POPULAIRE et POOL ELEVATOR ont donné les premiers prix du premier concours.

Voici les résultats du bonspiel qui eut lieu la fin de semaine du 27 au 30 janvier.

1er Concours: Gilbert Comte, Roger Pantel, Jos. Davy et Pat Dupasquier.

2e Concours: Lloyd Hague, Louis Chabbert, Toupin Bros. et Régis Sala.

3e Concours: Ellery Hammond, Notre-Dame Hotel, Centre d'Achat Notre-Dame et Paul Bazin.

La fin de la semaine dernière eut lieu le bonspiel de la SFM à Notre-Dame-de-Lourdes. Les gagnants furent les suivants:

1er Concours: René Comte, Roger Pantel, Raymond Delaquis et Delaquis Electric.

2e Concours: René Kolly, Guy. Mao, Bert Dupasquier et Gisèle Pantel.

***

Un gros merci aux Filles d'Isabelle qui ont bien voulu prendre soin de la cantine lors des deux bonspiels (la SFM et le Bonspiel annuel). Aussi un gros merci aux Chevaliers de Colomb et à tous ceux qui ont bien voulu mettre le Curling en état de bon fonctionnement. Merci!

Saint-Adolphe

Saint-Adolphe est en voie de changement... Ce n'est plus le Saint-Adolphe d'auparavant car les nouveaux arrivés de ces dernières années font que l'on connaît à peine la moitié des gens que l'on rencontre sur la rue. Il en est ressorti que certaines personnes reconnurent le besoin d'activités communautaire qui permettraient à tous ces gens de faire connaissance et qui par le fait développeraient un bon esprit de groupe propice au développement de Saint-Adolphe.

Alors, un Club communautaire fut organisé sous l'habile direction d'André Delorme. Plusieurs activités eurent lieu, entre autres un skate-a-thon et une vente de pâtisseries qui avaient pour but de se ramasser un fonds de construction. Ce fut un succès, et le Club était enchanté du résultat.

Il y a eu une autre journée de plaisirs au grand air organisée pour le 20 février: du tobogganning, des feux de camp et de la danse. Ce même soir, la Ligue des Femmes de Saint-Adolphe avaient leur première Partie de cartes au gymnase de l'école. La deuxième Partie de cartes aura lieu à l'école le 27 février, à 8 heures du soir. Le but de ces Parties de cartes est aussi de se ramasser un fonds, mais un fonds d'aide en cas de nécessité. Venez nombreux, car nous avons besoin de cet appui pour être efficaces. Le jour viendra où la Ligue viendra à votre secours. C'est votre assurance...

Le G.E.P. de Saint-Adolphe est aussi très occupé. Un cours de Toastmaster-Leadership se donnera, 2 fois la semaine, à partir du 7 mars jusqu'au 7 avril en la salle de l'école. Denise Hancox, responsable du cours, invite les organisateurs locaux et des villages environnants à s'inscrire le plus tôt possible. Son numéro de téléphone est 883-2106. Ce cours vous facilitera votre tâche et vous rendra plus efficace. C'est un très bon placement. Pensez-y et agissez!...

N'oubliez pas notre Soirée de Plaisir qui aura lieu après la messe de samedi le 26 février en la salle "B" de l'église. On essaiera de reconstituer une "Soirée du Bon Vieux Temps" avec l'aide de Gérard Emond, un violoneux de Saint-Norbert qui sera accompagné à la guitare par Nelson Cyr de Saint-Boniface. Il y aura des jeux, de la danse, des chansons à répondre, un bon goûter... Tout pour bien s'amuser sans que ça ne nous coûte un sou.

Jeannine Aubin
sec. du G.E.P.

Lorette

Le comité culturel de Lorette organise un cours de Personnalité qui durera 8 semaines. Il débutera le lundi, 14 mars. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec Alma Désautels au 2295, ou Liliane Lansard au 2883, ou Blanche Bohémier au 2845, jusqu'au 1er mars.

Nous offrons nos sympathies aux familles Ferland, McDougall et Marcoux, à l'occasion du décès de leur oncle Alfred Ferland (Alias), âgé de 86 ans, décédé le 4 février à Sainte-Anne.

Sincères condoléances aux familles Lagimodière pour le décès de leur frère Alexis, survenu le 6 février à Marcelin, Sask.



Un soldat doit prendre le temps de manger. Le caporal Claude Gagnon de Saint-Boniface, membre du 4 Field Engineer Squadron, fait chauffer une boîte de ragoût pour son dîner lors d'un récent exercice de l'OTAN dans le Sud de l'Allemagne. Le 4 Field Engineer Squadron, unité du 4e Groupe-brigade mécanisé canadien affecté à l'OTAN en Europe centrale, est stationné à la Base des Forces canadiennes de Lahr, dans la Forêt-Noire, en République fédérale d'Allemagne. Le Caporal Gagnon est *le fils de Mme F. Gagnon qui habite au 180, rue Notre-Dame à Saint-Boniface.*

(PHOTO FORCES CANADIENNES)

Île-des-Chênes

Invitation à tous de réserver la soirée du dimanche 27 février pour un retour en arrière avec "**SOUVENIRS D'ANTAN**". C'est une soirée historique en images et en mémoires racontés par nos gens. Venez revivre les débuts de la paroisse, les joies et les difficultés des années 1905-1940, tels que rappelés par les personnes qui les ont vecus.

En première partie, un extrait des films tournés par l'abbé Rivard pendant les années 1935-40. En second lieu, un panel dirigé par le docteur Robert Painchaud de la Société Historique de Saint-Boniface. Participeront au panel, Mmes Mathilde Trudeau, Bernadette Bérard, Mlle Claudette d'Auteuil et MM. Georges Trudeau, Raoul Dumaine et Achille Trudeau.

Ça promet d'être fort intéressant et sans doute révélateur pour les plus jeunes. C'est au Centre récréatif à 8 heures p.m. Un goûter sera servi et l'entrée est libre. Le Comité Culturel vous y attend. Bienvenue à tous.

Armelle Molin

LA LIBERTÉ

cherche un(e)

MAQUETTISTE

Fonctions principales: préparation technique et montage des annonces commerciales, des pages du guide de la télévision, des pages de Bicolo et de certaines pages spéciales. Le maquettiste travaille sous la direction du rédacteur en chef et de son adjoint.

Qualifications requises: Bonne formation académique en français, une certaine expérience du métier, stabilité.

Conditions particulières: Il faut travailler tous les samedis et les lundis jours de congés officiels, de même que le mardi soir lorsque nécessaire.

Salaire: A discuter.

Adresser curriculum vitae à:

LA LIBERTÉ
C. P. 96
Saint-Boniface, Man. R2H 3B4

LA LIBERTÉ

cherche une

OPÉRATRICE
DE MACHINES À COMPOSER

CompuWriter II et *I.B.M.*

À temps partiel d'abord, durant une période d'apprentissage.

QUALIFICATIONS ESSENTIELLES:

Doit être excellente en français écrit et à la dactylographie. Inutile de se présenter sans ces qualifications.

CONDITIONS SPÉCIALES:

Devra éventuellement travailler les samedis et la plupart des jours de congé tombant au début de la semaine.

SALAIRE: À discuter.

Adresser curriculum vitae à:

LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Centre de Main-d'oeuvre du Canada | Canada Manpower Centre

283, avenue Taché

8072 - **Commis-dactylo.** Salaire: $6,550 à $7,100 par année. 40 mots-minute dactylo. Expérience non nécessaire. Fonctions variées.

8130 - **Commis-dactylo.** $550.00 par mois et plus. 40 mots-minute dactylo. Admissible à un cautionnement. Fonction de réceptionniste et autres. Expérience de préférence.

8108 - **Commis-dactylo.** $525.00 par mois et plus. De 50 à 60 mots-minutes. Fonctions telles que requises.

8129 - **Ouvrier à l'injection de mousse isolante.** $5.00 de l'heure pour commencer. Expérience dans le travail d'injection du polyuréthaine. Travail dans l'atelier et autres lieux de construction.

8131 - **Cuisinier de mets à la carte.** $3.75 de l'heure. Expérience nécessaire. Prépare des repas légers (petit déjeuner et déjeuner seulement). Les heures de travail de 6h30 à 15 heures.



Lettres (suite)

Remerciements

Monsieur le Rédacteur,

Ma fille Françoise, et moi-même, victimes de l'incendie au "Block Dubuc" le 20 janvier, désirent par la voix de votre journal remercier de tout coeur toutes les personnes qui par téléphone, lettres, de vive voix, ou par des efforts spéciaux, nous ont offert sympathie et aide durant cette dure épreuve. Merci aux religieuses des Saints Noms de Jésus et Marie, médecin, parents, amis, M. Robert Bockstael qui nous a aidé à récupérer ce qui était dans notre suite, M. Germain Champagne qui nous a permis de passer par ses bureaux, M. et Mme Réal Bérard qui nous ont rendu des services impayables. En particulier, je veux signaler mes chers petits-enfants qui nous hébergent en ce moment avec tant de bonté et d'amour. Tout cela semble adoucir le choc et le chagrin que nous ressentons dans nos coeurs en ce moment.

Merci à tous et que Dieu vous bénisse pour ce rayon d'espoir que vous nous avez apporté.

Sincèrement,

[Mme] Berthe Belair

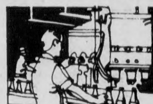
o

COURS DE FRANCAIS

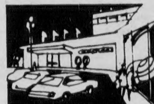
Diplômé universitaire français donne cours de français (conversation ou grammaire) s'adresser au journal (247-4823) et demander le numéro 5004.

VENTE DE CHARITE

Il y aura vente de charité d'objets en très bon état — articles de maison, vêtements pour enfants et adultes, etc. — à la Synagogue The Fellowship of Prayer, dimanche le 27 février de 11h. à 14h. C'est au 459 de la rue Hartford, à l'angle de la rue McGregor.



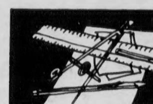
L'achat d'équipement



L'achat et la construction de bâtiments



Le fonds de roulement



Le lancement d'une nouvelle entreprise



on demande

ON DEMANDE - Pour foyer au Parc Windsor - Gardienne à temps partiel. 3 après-midi par semaine si possible. Composer 257-3213.
42-647-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

JEUNE FEMME désire louer logis (préférablement meublé) d'une chambre à coucher - près du Collège de Saint-Boniface. Composer 247-4638 ou 233-5416.
45-670-46 C

JE DÉSIRE, pour le 1er mars, gardienne (dame retirée ou veuve) chez moi à St-Boniface, pour garçon de 2½ ans, 2 ou 3 jours par semaine (nuits incluses). Le transport pour venir chez moi et retourner chez vous sera fourni. Composer 257-1205.
43-654-JNO

à louer

A LOUER - PRECIEUX-SANG - Logis de 3 pièces. 1er étage. Libre: 1er mars. $175. Aussi, chambre meublée pour homme d'âge moyen. Entrées et salles de bains privées. Références requises. Composer 334-3613 p 233-6697.
44-666-JNO

A LOUER - RUE DES MEURONS - Appartement de 1 chambre à coucher. Entrée et salle de bains privées. Place de stationnement. Libre: 15 mars ou 1er avril. Composer 233-3152 après 18 heures.
45-671-45 C

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 ou 253-4539.
26-521-JNO

A LOUER - LORETTE, MAN. - Maison meublée, 4 pièces, 1 chambre à coucher. Salle de bains. Libre le 1er mars. Composer 878-2201.
43-657-JNO

A LOUER - ST-PIERRE - Appartement de 2 chambres à coucher. Libre le 1er mars. Composer 1-433-7200.
44-668-45 C

A LOUER - Tout près hôpital. Chambre meublée, avec facilités de cuisine. 2e étage. Libre: 1er mars. $70.00 par mois. Composer 233-0011.
45-673-45 C

A LOUER - Rue Dumoulin - Logis, 2 pièces, meublé. $125. par mois. Pour demoiselle qui travaille. Libre le 1er mars. Composer 233-2171.
45-672-45 C

à vendre

A VENDRE - La Broquerie, rue principale. Maison, 3 chambres à coucher. Salle à toutes fins. Garage attenant. Grand lot 80 x 200. Composer 422-8106 Ste-Anne, Man.
45-674-47 C

Philippe Aubert de Gaspé

par François Ricard

Il existe sur le marché des collections qui vous permettront, à prix très abordable, de prendre un contact renouvelé avec nos écrivains et nos oeuvres du passé lointain ou récent, de les dépoussiérer et de goûter leur profonde actualité, puisque après tout c'est de nous qu'il s'agit dans tous ces livres, de ce que nous avons été et de ce que nous sommes toujours.

Une excellente façon de commencer ces relectures serait d'entrer dans le monde de Philippe Aubert de Gaspé, qu'on nomme romancier mais qui est en réalité un magnifique conteur de souvenirs. Né à Québec en 1786, il devint après une jeunesse houleuse seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, où il vécut en solitaire à partir de 1841 et consacra le plus clair de son temps à rédiger une sorte de chronique de sa jeunesse, c'est-à-dire à rappeler, avant que tout cela ne soit complètement disparu, ce qu'était le Québec autour de 1800: les gens, les coutumes, les rapports sociaux, les anecdotes, la tradition orale, les paysages, bref l'univers simple et profondément civilisé qui fut celui de tous nos ancêtres.

Ces écrits ont donné deux volumes, qu'on trouve aujourd'hui dans la petite collection «Bibliothèque canadienne-française» publiée par les éditions Fides: **les Anciens Canadiens**, qui se présentent comme un roman mais qui sont en fait un recueil de souvenirs, de contes et de légendes dont la plus belle est l'histoire bien connue de la Corriveau; et les **Mémoires**, que de Gaspé a publiés en 1866, c'est-à-dire cinq ans avant sa mort. Les deux volumes ensemble ne coûtent pas plus de $6.00, soit beaucoup moins que le moins cher des best-sellers parisiens.

Le plaisir qu'on éprouve à lire Philippe Aubert de Gaspé est double. C'est d'abord le plaisir de voir revivre un monde d'une richesse et d'une humanité incomparables, celui des petites gens et des seigneurs qui, il y a cent ou cent cinquante ans, ont donné à notre pays une culture et des traditions. Mais c'est aussi le plaisir d'entendre les confidences toutes simples d'un bon vieillard, qui ne se prend pas pour un autre mais qui écrit pour la seule joie de raconter et d'être écouté, chose plus rare qu'on ne croit et qui mérite toute notre attention, même aujourd'hui, surtout aujourd'hui.

Assureurs

NEW YORK LIFE
VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R. — 200-170, rue Marion
R. L. BÉTOURNAY — Saint-Boniface, Manitoba
R. GUAY — R2H 0T4
L. DUVAL — (204) 233-8901
D. LABOSSIÈRE — BERNARD J. RODRIGUE

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145, 247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION — ATA
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits

Marc Poulin - Téléphone: 253-5386

Rendez vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien:
Roland-E. Bohémier, D.C.

Chiropracteurs

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256 4321

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Dr J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud — Tél.: 256-5869

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE LIMITÉE

PLUS DE 14 FOIS MILLIONNAIRE

40e rapport annuel

ACTIF au 31 décembre 1976	1976	1975
EN CAISSE :		
En caisse et comptes courants (Centrale)	319,544.	304,304.
PLACEMENTS :		
Bons - Débentures, etc. . .	1,015,121.	1,071,641.
PRÊTS :		
Prêts sur billets et hypothèques moins provision pour perte	12,275,633.	9,532,456.
ACTIF FIXE :		
Terrain - Bâtisse, ameublement moins dépréciation	575,581.	582,247.
AUTRE ACTIF :		
Revenu accru - obligations, etc. . .	285,073.	189,436.
	14,470,952.	11,680,084.
PASSIF :		
DÉPÔTS :		
Epargnes, certificats, compte-chèques	12,987,650.	10,633,575.
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF :		
Comptes payables, chèques visés bénéfices différés	326,600.	125,112.
EMPRUNTS :	858,835.	690,000.
CAPITAL SOCIAL :		
Parts des membres	31,345.	30,835.
FONDS DE RÉSERVE GÉNÉRAL :	266,522.	200,562.
	14,470,952.	11,680,084.

État
des Revenus et Dépenses pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1976

REVENUS :	1976	1975
INTÉRÊT SUR PRÊTS :	1,303,585	1,000,323.
INTÉRÊT SUR PLACEMENTS :	91,796.	82,010.
AUTRES REVENUS :		
Commission, loyers, ristournes ass. Prêts recouvrés, etc. . .	64,345.	45,668.
TOTAL	1,459,726.	1,128,001.
DÉPENSES :		
INTÉRÊT SUR DEPÔTS :	837,657.	608,264.
TRAITEMENT & AVANTAGES SOCIAUX PERSONNELS	189,288.	164,450.
INTÉRÊT SUR EMPRUNTS :	60,092.	72,033.
LOCAUX :	40,185.	41,890.
PROTECTION DES MEMBRES :		
Fonds de sécurité, assurance prêts, Epargnes, fidélité, provision pour prêts douteux, etc. . .	167,758.	130,844.
AUTRES DÉPENSES :		
Papeterie, dons, publicité, etc. . .	98,786.	95,818.
EXCÉDENT (PERTE) :	65,960.	14,702.
	1,459.726.	1,128,001.

FAITS SAILLANTS

1976 – année record apporte les augmentations suivantes :

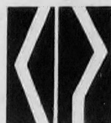
A l'actif	2,790,868.	Accroissement de	23.9 p.c.
En dépôts	2,354,396.	Accroissement de	22.2 p.c.
Prêts aux membres	2,743,178.	Accroissement de	28.8 p.c.

PRIX DE PRÉSENCE À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE – SONT ÉLIGIBLES, Tous les membres de la Caisse Populaire de Saint-Boniface présents à la réunion annuelle

Tenue au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface
Avenue de la Cathédrale
Mercredi, le 2 mars 1977, à 8 heures du soir.



GAGNEZ UNE TÉLÉ-COULEUR



caisse populaire de saint-boniface

AU SERVICE DE TOUS SES MEMBRES

Autorisé par le Conseil d'Administration de Saint-Boniface Ltée, 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba